

# L'autobus allait "un peu trop vite", selon un témoin de l'accident à Saint-Hyacinthe

par Fortunat MARCOUX

**VICTORIAVILLE** — Selon des survivants de la tragédie routière survenue, en fin de semaine dernière, sur la route transcanadienne, à la hauteur de Sainte-Rosalie, près de Saint-Hyacinthe, l'autobus qui transportait 49 membres du club de l'âge d'or de Victoriaville, roulait à "une assez bonne vitesse" avant qu'il ne frappe les piliers supportant un viaduc de la route 116.

Dans une entrevue accordée, hier au SOLEIL, M. et Mme Arthur Boucher, âgés respectivement de 75 et 66 ans, ont déclaré que le véhicule avait dépassé plusieurs automobiles alors qu'il conduisait le groupe à la piste de courses Blue Bonnets, de Montréal.

Sur le chemin du retour, l'autobus circulait moins rapidement, "mais encore trop vite", selon la sexagénaire.

Mme Boucher a précisé qu'à un certain moment, elle avait voulu demander au chauffeur de ralentir mais qu'elle y avait renoncé, craignant de faire rire d'elle et en pensant "qu'après tout, le chauffeur devait connaître son affaire".

Elle a révélé qu'une passagère qui était assise à l'avant, lui avait dit après l'impact "j'aurais donc dû parler". Elle aussi avait jugé que l'autobus filait à trop vive allure, compte tenu du fait que la chaussée avait été détrempee par des pluies abondantes. L'accident s'est produit dans une courbe entraînant dans la mort 11 occupants.

Cependant, le couple Boucher n'a pas porté d'accusations directes contre le chauffeur, M. Jacques Sauvageau, âgé de 42 ans. Il n'a jamais possédé d'automobile, mais il a voyagé souvent. Il y a quatre ans, il s'est rendu en Floride en autobus et, en juillet prochain, il projetait d'accompagner l'une de leurs filles pour une visite dans l'Ouest canadien en automobile.

Au moment de la tragédie, M. Boucher s'était assoupi. Sous le choc, il a perdu sa connaissance qu'il a recouvrée au moment de l'arrivée des secouristes.

Le couple Boucher avait pris place sur le côté droit de l'autobus, près des roues arrière. Le septuagénaire a été blessé à l'épaule gauche tandis que

son épouse a subi des fractures à des côtes et de nombreuses ecchymoses. Ils ont regagné leur domicile, après avoir reçu les soins à l'hôpital.

M. et Mme Boucher en étaient à leur première visite à une piste de courses. Ils l'avaient grandement appréciée même si eux et plusieurs membres du groupe n'avaient pas eu le temps de prendre le souper sur place, parce que le chauffeur avait perdu un temps précieux à trouver le chemin conduisant à Blue Bonnets.

**Pas de funérailles collectives**

Les obsèques de la plupart des victimes ont lieu, aujourd'hui dans les églises de Victoriaville et d'Arthabaska. Il n'y a pas eu d'exposition commune.

Hier, des centaines de personnes ont défilé devant les dépouilles mortelles. Il a plu abondamment toute la journée durant, ce qui a rendu l'atmosphère encore plus triste. Le maire de Victoriaville, M. Robert Caron, qui était parti en vacances à Miami, vendredi dernier, devait revenir précipitamment pour sympathiser avec ses concitoyens.

Hier soir, quatre blessés étaient encore hospitalisés à Saint-Hyacinthe. Bien que leur état soit sérieux, ils n'étaient plus en danger de mort.

**Quand le destin s'en mêle**

L'excursion des membres de l'âge d'or à l'hippodrome avait été remise à deux reprises à cause d'une grève des hommes à chevaux.

L'une des victimes, Mme Roland Faucher, avait gagné \$65 en pariant \$2.

M. René Provencher, de Saint-Valère, l'a échappé belle. Il a renoncé à son voyage, à la dernière minute pour aider son fils à la ferme.

Fondé en 1972, le club de l'âge d'or de Victoriaville est le plus important au Québec. Il compte près de 1,400 membres. Il organise annuellement 125 excursions en autobus. Les prochains voyages sont des visites à l'île-aux-Coudres, à Old Orchard, dans les Maritimes, en Gaspésie, dans l'Ouest canadien, à Atlantic City, etc.

Décontenancé, le président du club, M. Ubald Larivière, qui a survécu à la tragédie, a déclaré que d'autres voyages seront organisés. "Le recrutement de participants sera un peu plus difficile pendant un certain temps après ce qui vient de se produire", a-t-il admis.

## L'enquête, terminée

**MONTREAL (PC)** — Le coroner Stanislas Déry, spécialement mandaté par le procureur général pour enquêter sur les circonstances de la tragédie routière qui a coûté la vie à 11 membres de l'âge d'or de Victoriaville, tôt samedi matin, dans la région de Saint-Hyacinthe, se rendra dès jeudi sur la scène de la tragédie, en présence de nombreux experts au dossier.

Le coroner Déry espère terminer son enquête vers le 20 juillet, les experts devant lui soumettre leurs rapports au plus tard le 15 du même mois.

Entre-temps, l'inspection minutieuse de l'autobus à bord duquel prenait place le groupe de l'âge d'or de Victoriaville se poursuit, aujourd'hui encore, et il est fort possible qu'elle ne se termine que demain ou jeudi.

Il s'agit d'un examen très technique, dont la responsabilité, rappelons-le, a été confiée à M. Edouard Saint-Gelais, expert en mécanique et agent de maîtrise en inspection des véhicules automobiles, pour le ministère des Transports.

Parallèlement, l'agent Rodrigue Labrie, de la Sûreté du Québec, à Saint-Hyacinthe, poursuit l'interrogatoire.

Enfin, à l'Assemblée nationale, le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, a en quelque sorte devancé les conclusions de l'enquête à peine amorcée, en laissant entendre que cette tragédie pourrait avoir été causée par une erreur humaine.

"Le véhicule dans lequel voyageait le groupe de l'âge d'or avait fait l'objet d'une récente vérification mécanique et le pavage, vieux de quatre ans, n'était pas particulièrement glissant", aurait-il déclaré.

M. Lessard devrait annoncer d'ici la fin du mois des mesures "plus énergiques" dans le but de rendre encore plus sécuritaire le transport par autobus. Ces mesures s'inscrivent dans le sens des recommandations formulées le printemps dernier par le commissaire-enquêteur, feu Robert Jodoin. Elles toucheraient la vérification mécanique obligatoire et elles s'adresseraient surtout aux "petits transporteurs".



M. et Mme Arthur Boucher s'en sont tirés avec des blessures mineures.

## Grève des techniciens de Bell aujourd'hui, dans la région

par J.-Jacques SAMSON

Les 650 techniciens, réparateurs et installateurs des sept postes de service de Bell Canada de la région de Québec sont en grève pour 24 heures aujourd'hui, dans le cadre des grèves rotatives déclenchées par le syndicat des 15,439 techniciens et employés auxiliaires de Bell Canada, pour hâter le renouvellement de leur contrat collectif, expiré depuis le 30 novembre 1978.

La directive est venue en soirée, hier, du comité national de stratégie du syndicat, au terme d'une assemblée générale des membres de la section de Québec du syndicat des techniciens, convoquée pour analyser le contenu du rapport du commissaire en conciliation, M. Pierre Dufresne, rejeté à l'unanimité, mercredi dernier, par les négociateurs syndicaux.

Les 15,000 techniciens de Bell Canada du Québec et de l'Ontario ont droit à la grève légale depuis minuit, jeudi dernier, mais n'auront pas recours à une grève générale illimitée avant la mi-juillet, si nécessaire, à une nouvelle fois confirmé au SOLEIL, hier, le porte-parole des 6,000 techniciens du Québec, M. René Roy.

Le syndicat consulte ses membres par la poste à compter de cette semaine pour obtenir une ratification du rejet du rapport de conciliation que la compagnie utilise comme offre finale à ses techniciens. Les dirigeants syndicaux ont aussi demandé à leurs membres, la semaine dernière, de couper tout le

travail supplémentaire, de ralentir le rythme de travail et de participer aux grèves rotatives dont le calendrier est établi par le comité de stratégie. La consultation écrite se terminera le 6 juillet et le résultat sera connu au début de la semaine suivante.

Les régions de Toronto et d'Oshawa devaient participer au débrayage aujourd'hui. Hier, les régions de l'Outaouais et des Laurentides étaient touchées.

**Retards dans le service**

Toujours selon M. Roy, les grèves n'affectent pas l'efficacité du service téléphonique pour l'utilisateur régulier. Le service de réparations de la compagnie accuserait toutefois des retards considérables, selon le porte-parole syndical, allant de deux jours normalement, à sept et même 12 jours. Les nouvelles installations téléphoniques ne pourraient être assurées avant un délai d'une vingtaine de jours.

Une clientèle plus restreinte serait plus affectée: les services de liaisons par lignes spéciales pour ondes courtes, pour les stations de télévision, les postes de la défense nationale ou de la Sûreté du Québec par exemple, a expliqué M. Roy.

Le syndicat maintient par contre des comités spéciaux pour étudier les demandes de services pour les services d'urgence, tels les hôpitaux ou les services ambulanciers où des pannes seraient rapportées. Il s'agit du premier renouvellement d'une convention collec-

tive de travail depuis le passage du syndicat des techniciens, auparavant autonome (Syndicat des travailleurs en communications du Canada — STCC), au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-CTC). Il s'agit, du même coup, de la première menace sérieuse de grève des techniciens, déjà expliqué M. Roy.

Le coup de semence du syndicat est donné quelques jours avant l'achalandage à cette période de l'année.

**Le rattrapage salarial**

Les employés réclament un contrat d'un an, la parité salariale avec leurs collègues de l'Ouest canadien et l'abolition du "zonage salarial", c'est-à-dire une rémunération de \$400 par semaine au premier décembre 1978.

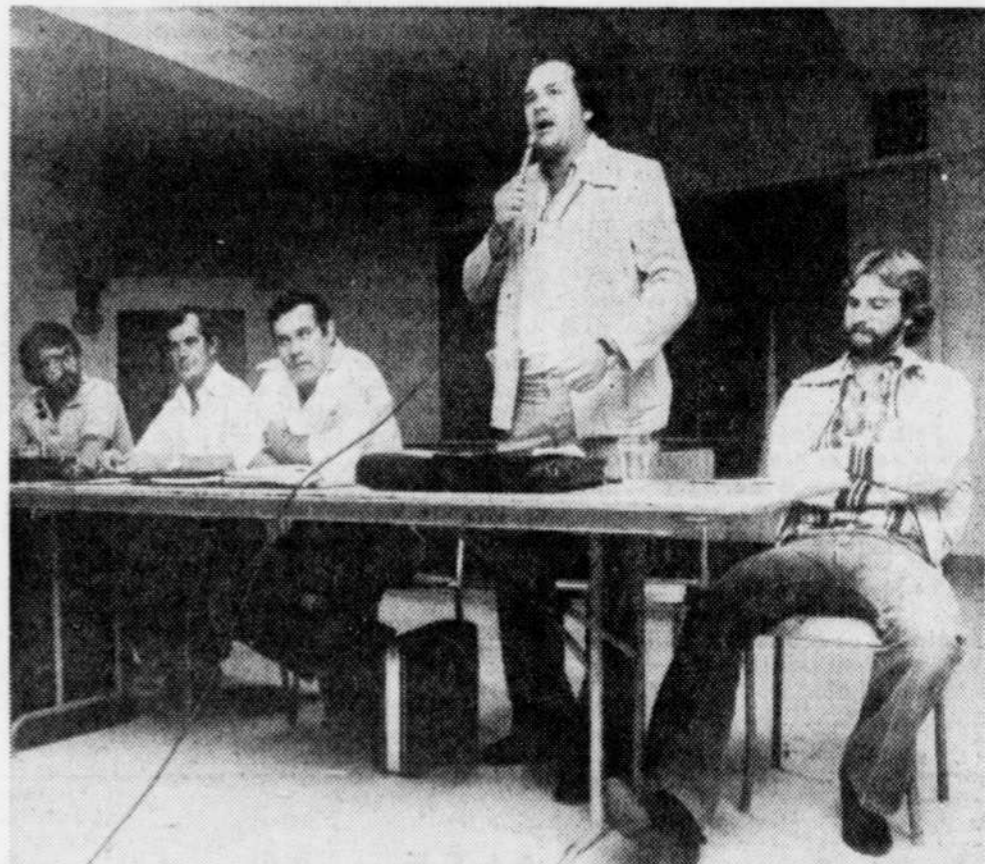
Bell Canada maintient des zones salariales, offre une augmentation de 10,5 pour 100 au 1er décembre 1978 (\$375 par semaine) dans le

cadre d'un contrat de travail de 30 mois. La compagnie ajoute selon les informations fournies, des augmentations de 8 pour 100 au premier décembre 1979 et au premier septembre 1980.

Le syndicat reproche aussi à l'employeur de refuser une clause limitant la sous-traitance, l'affichage des postes, les comités paritaires de santé et de sécurité au travail et d'apporter des améliorations sensibles aux clauses sur le temps supplémentaire et les vacances.

Les employés réclament que le temps supplémentaire soit volontaire et rémunéré au taux double. Bell offre huit heures supplémentaires obligatoires par semaine et temps double après six heures à temps et demi par semaine.

Les dispositions sur le zonage salarial font qu'un employé gagne actuellement, pour le même travail, au Québec, \$340 par semaine à Montréal, \$330 à Québec et \$318 s'il est de la région de Trois-Rivières.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Des dirigeants du Syndicat des techniciens, réparateurs et installateurs de Bell, dans la région de Québec, en assemblée générale, hier dans la capitale.

**Crédit Foncier**  
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

**10<sup>3/8</sup>%**  
annuellement pour 5 ans GARANTI

**PLACEMENTS À TERME**

D'autres termes et types d'intérêt sont offerts. Demandez notre brochure.

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277  
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309

Halifax • Kitchener • London • Toronto • Winnipeg • Regina • Saskatoon  
Calgary • Edmonton • Prince George • Vancouver • Vernon • Victoria • White Rock

INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC  
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

### AVIS DE CONVOCATION

L'Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse d'Épargne Économique de Ste-Foy aura lieu le mardi 19 juin 1979, à 20 heures à la Salle du Conseil de Ville de la ville de Ste-Foy, 1000, route de l'Église, Ste-Foy.

A l'ordre du jour, il y aura entre autre l'item nouveaux règlements de régie interne.



Un bar-rencontres un peu fleur bleue  
À l'étage du Cousin Germain, Place Laurier

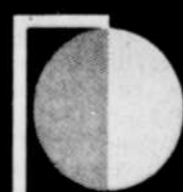
Jacques Langlois  
OPTICIEN  
VERRES DE CONTACT

Jacques Langlois  
OPTICIEN  
CENTRE MEDICO-DENTAIRE  
737, av. ROYALE, BEAUPORT  
661-0384

Jacques Langlois  
OPTICIEN  
475, 3e Av.  
Québec

Jacques Langlois  
OPTICIEN  
L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC  
Local 160  
694-5086

**POUR ÊTRE BIEN VUS...**



VENTE/LOCATION/SERVICE  
D'UN OcéAN À L'AUTRE

QUÉBEC: 825 RUE ST-JEAN-BAPTISTE  
LES SAULES, QUÉBEC  
TÉL.: (418) 872-4375

ENSEIGNES TRANS-CANADA

**SORTEZ DE L'OMBRE**

# "Super-médiation" entamée à la CTCUQ

par J.-Jacques SAMSON

Le "super-médiateur" dans le conflit entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et ses 507 chauffeurs syndiqués, M. Yvan Blain, a rencontré les comités de négociations des deux parties, ce matin, au ministère du Travail, pour faire le point sur les principales clauses en litige et établir un cadre de travail pour les prochaines négociations.

M. Blain qui est sous-ministre chargé des relations du travail au ministère du Travail et de la Main-d'œuvre et "l'homme de confiance" du ministre, M. Pierre-Marc Johnson, rejoint le premier médiateur à tenter de rapprocher les antagonistes, M. Raymond Désilets, le directeur des services de médiation du ministère.

L'état-major du ministère du Travail prend en main, cette semaine, le

dossier de la grève déclenchée le 29 janvier par les chauffeurs syndiqués pour s'opposer au projet d'embauche par la Commission de transport de chauffeurs à temps partiel, aussi appelés, chauffeurs occasionnels.

## Sur le sentier de la guerre

Plus de 300 chauffeurs, selon une évaluation d'un porte-parole de la CUQ, ont participé, hier matin, à une manifestation devant le nouveau centre des opérations de la CTCUQ, boulevard de la Capitale, et ils ont interdit l'accès des lieux au personnel cadre de la Commission de transport. Des clous ont été répandus sur la chaussée pour décourager les conducteurs de véhicules qui auraient voulu entrer malgré tout sur les terrains du centre des opérations de la CTCUQ.

Des manifestants se sont ensuite dirigés vers la maison du directeur des

services de transport à la CTCUQ, M. Ligouri Hinse, où des dommages ont été causés à la propriété privée, soutient le porte-parole patronal. M. Hinse est membre du comité de négociations de la CTCUQ.

Les dirigeants de la CTCUQ n'avaient pas l'intention, hier, de réclamer l'émission d'une injonction interlocutoire pour contenir les actions des grévistes-piqueurs avant de connaître l'attitude qu'adopteront les négociateurs syndicaux devant le médiateur du ministère du Travail. L'exécutif du syndicat des chauffeurs et le comité de négociations du syndicat étaient en réunion, hier, à l'édifice de la CSN, à Québec, pour mettre au point les positions qu'ils défendront au cours des rencontres qui débutent, aujourd'hui.

## Reprise prochaine des pourparlers chez Rayonier de Port-Cartier

par Gilles OUELLET

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Les négociations reprendraient sous peu entre la compagnie Rayonier Québec et le syndicat représentant ses 525 travailleurs d'usine en grève depuis maintenant une semaine, à Port-Cartier.

Le coordonnateur des syndicats regroupant les employés de Rayonier, M. Joseph Rheault, a dit au SOLEIL, hier, que les dirigeants de la section 1125 du Syndicat canadien des travailleurs du papier demandaient une reprise des négociations. La demande serait faite au conciliateur nommé dans ce dossier, M. Jean Des Troismaisons.

De son côté, le directeur des relations de travail à la compagnie Rayonier, M. Jean-Guy Michaud, a déclaré ne pas avoir reçu une telle demande, mais il s'est dit toujours disponible pour une rencontre.

Entre-temps, les lignes de piquetage sont maintenues devant les entrées de l'usine. Une injonction provisoire limite, depuis jeudi dernier, à 20 le nombre de piqueurs devant le complexe industriel. Le tribunal entendra les parties le 19 juin et il devra décider s'il y a lieu de rendre l'injonction permanente.

Rappelons que ces travailleurs ont rejeté les dernières propositions monétaires de la compagnie dans une forte proportion (97 pour 100) et qu'ils ont opté pour la grève générale à 93 pour 100.

Le syndicat et la compagnie se sont entendus sur presque toutes les clauses normatives; sur les questions monétaires par contre, les parties sont très éloignées.

Selon les informations disponibles, la dernière proposition patronale

offrait des augmentations de 6,5 et 6 pour 100, sans clause d'indexation, pour un contrat de trois ans; le syndicat réclame 9 et 6 pour 100 pour une convention de deux ans, en plus d'une formule d'indexation des salaires d'après la hausse du coût de la vie.

Cet arrêt des opérations à l'usine de Rayonier n'a pas encore perturbé le travail des quelque 500 employés forestiers, des 200 employés cadres et 50 employés de bureaux de l'entreprise.

Rayonier, une filiale des Industries ITT du Canada Ltée, produit de la pâte dissolvante à partir du bois. Cette pâte est principalement destinée aux marchés américains et européens pour entrer dans la fabrication d'autres produits, notamment la fibre synthétique.



Le système de beauté auquel les femmes croient. Il est efficace.

Imbattable, le programme de beauté Clinique 3 produits, 3 étapes, 3 minutes.

Offerte avec tout achat de produits Clinique de 8.50 ou plus:

**Savon facial-doux.** Le savon vedette de Clinique. Nettoie sans assécher.

**Lait spécial—corps et mains.** Quelques gouttes suffisent pour adoucir votre peau. En format voyage, hors commerce.

**Brillant à lèvres.** Couleur fraîche, éclat diaphane.

**Fard à paupières hydratant.** Une ombre à paupières liquide, hydratant, qui ne s'écaille pas.

La prime 'Capsule Clinique' est disponible jusqu'au samedi le 23 juin 1979. Une seule prime par cliente, tant que les quantités dureront.



Soumis à des tests d'allergie. 100% non parfumés.

**HOLT RENFREW**

OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H.

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • PLACE STE-FOY

2 hrs station. gratuit. parc-autos. Place de l'Hôtel de Ville.

## NOUVEAU BIG GALS

par Exquisite Form

La première collection de sous-vêtements spécialement conçus pour les tailles fortes.

Les Gains-Culottes "Big Gals" fabriquées avec Dynastretch® Grandeurs 1X à 6X.

Fabriquées avec Dynastretch®, le nouveau tissu miraculeux et léger s'étend jusqu'à trois fois sa grandeur dans toutes directions; "Big Gals" s'adapte à votre taille, vos hanches et jambes, avec un contrôle ferme et équilibré et un confort fantastique. Avec gousset de coton.



Style No. 1651 Culotte courte  
1X-2X \$10.00  
3X-6X \$12.00



Style No. 1601 Culotte à jambes régulières  
1X-2X \$11.00  
3X-6X \$13.00



Style No. 1661 Culotte à jambes longues  
1X-2X \$12.00  
3X-6X \$14.00



Style No. 1691 Culotte capri  
1X-2X \$15.00  
3X-6X \$17.00

"Big Gals" est un Soutien-Gorge

conçu spécifiquement pour votre silhouette. Il adoucit, forme et affermit votre buste en tout confort.



- Les bretelles sont plus larges avec coussinets réglables.
- Un sous-bandeau large et extensible.
- Côtés extensibles plus généreux.
- Insertions extensibles pour éviter toute compression.
- Bonnets légers en coton polyester.

Style No. 1722 Brassière au contrôle total

**laliberté**

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



Exquisite Form Offre d'introduction

14-JOURS D'ESSAI GRATIS

\*Si vous n'êtes pas entièrement satisfaite, retournez à Exquisite Form avec la preuve d'achat pour un remboursement complet.

## si vous gaspillez l'eau, vous ne pourrez plus vous en laver les mains.



En vertu du règlement 2533, il est interdit de gaspiller l'eau.

### ARROSAGE PERMIS:

- Jardins et pelouses: entre 20h et 24h aux jours suivants:
  - les dimanches, mardis et jeudis, pour les occupants d'une habitation dont le numéro civique se termine par un chiffre pair.
  - Les dimanches, mercredis, et vendredis, pour les occupants d'une habitation dont le numéro civique se termine par un chiffre impair.
- Nouvelles pelouses: tous les jours, entre 20h et 24h, et ce durant une période de 15 jours suivant l'ensemencement ou la pose de tourbe.
- Potagers: en tout temps, moyennant une utilisation raisonnable de l'eau.

**PISCINES:** Le remplissage complet en est permis une fois par année et doit être fait entre 23h et 7h.

**AUTOMOBILES:** Le lavage des automobiles est autorisé pourvu que l'usage de l'eau à cette fin soit strictement contrôlé.

LA VILLE DE Québec

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie



Le Soleil, Gilles Ouellet

Une brève cérémonie a marqué l'ouverture du parc industriel de Sept-Îles, alors que le maire Dion a coupé le ruban, entouré de fonctionnaires provinciaux et fédéraux, du gérant de la ville, M. Roger-A. Boudreau, et du député fédéral, M. André Maltais (le dernier à droite).

## Une autre exposition commerciale aura lieu à Sept-Îles, en 1980

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Tous les exposants qui ont participé à Industrie-Plus, à Sept-Îles, les 7, 8 et 9 juin, seront convoqués dans le courant de la semaine prochaine dans le but de dresser un bilan de cette deuxième exposition industrielle et commerciale et afin de préparer diverses recommandations qui seront transmises aux organisateurs.

Le vice-président de la Corporation de promotion industrielle de Sept-Îles, M. Denys Langlais, confiait, hier, qu'il y aura très probablement une reprise de l'exposition commerciale, l'an prochain; le volet industriel de cette manifestation serait pour sa part à revoir.

Entre 10.000 et 12.000 personnes, selon les évaluations des responsables, ont envahi le centre commercial Les Galeries montagnaises, jeudi, ven-

dredi et samedi, pour découvrir une trentaine de petites et moyennes entreprises de la région.

Des maisons mobiles et diverses pièces de machinerie lourde occupaient une bonne partie du stationnement extérieur; là aussi, le nombre de visiteurs fut impressionnant.

Par ailleurs, des kiosques ont été aménagés dans un autre secteur de la ville pour mieux faire connaître des entreprises industrielles; c'était le volet industriel de l'exposition. Des visites guidées ont eu lieu dans plusieurs industries de Sept-Îles.

Selon le président de la Corporation de promotion industrielle, M. Charles-A. Langlais, plus de 200 personnes venues du Labrador, de Québec, Montréal et Toronto, ont apprécié ces visites et en ont profité pour établir des liens d'affaires avec des industriels de la région.

La ville de Sept-Îles a profité de cette manifestation et de la présence

d'hommes d'affaires de l'extérieur pour inaugurer son parc industriel aménagé au coût de \$6 millions.

Selon les informations recueillies en fin de semaine, il ne serait peut-être pas opportun, malgré tout le succès remporté en fin de semaine, de rééditer une exposition industrielle à chaque année. "Il faudrait peut-être songer à une exposition aux deux ans", confiait M. Denys Langlais.

La grande déception de cette fin de semaine d'affaires fut certainement l'absence du président de la compagnie Iron Ore du Canada, M. Brian Mulroney, au dîner d'ouverture; conférencier invité, M. Mulroney ne s'est pas présenté à la dernière minute, laissant à un porte-parole de la compagnie le soin de lire le texte préparé pour la circonstance. Ce texte, qui vantait le nouveau premier ministre Clark, en a choqué plus d'un qui attendait un discours sur la compagnie Iron Ore, sur les contrats à forfait, ou un autre sujet plus régional.

## Pressions pour faire appliquer le programme du PQ dans la région

par Michel DAVID

AMQUI — C'est sur les bords du lac Matapédia, près d'Amqui, que le conseil régional de l'Est du Parti québécois s'est réuni, dimanche, pour élaborer la liste des priorités, tant législatives que budgétaires, nationales que régionales, qu'elle entend soumettre au conseil national du parti, à Saint-Jean d'Iberville, dimanche prochain.

Une rencontre spéciale entre le conseil régional, le premier ministre Lévesque et les ministres Marois, Landry et Léonard, est d'ailleurs prévue à cette occasion. Il s'agira de sensibiliser les hautes instances du PQ au fait que la population de l'est du Québec s'impatiente devant la lenteur à appliquer le programme du parti, pendant que les problèmes de la région s'aggravent et de proposer quelques solutions.

### Priorités nationales

Sur le plan législatif, le conseil régional de l'est du Québec voudrait voir l'actuel crédit agricole élargi pour englober l'ensemble du développement rural. Aucun chiffre n'a pour le moment été avancé. Il s'agit d'abord d'en établir le principe.

Le conseil régional voudrait également voir accélérer la promotion de la condition féminine. Deux mesures ont été proposées pour faire en sorte que la femme au foyer puisse bénéficier du régime des rentes du Québec, et encourager la natalité par l'octroi d'allocations mensuelles.

La syndicalisation multipatronale devrait être favorisée. Cette mesure

apparaît importante dans l'est québécois, où les PME sont la règle. Aucune proposition quant à la forme que pourrait prendre cette syndicalisation n'a toutefois été mise de l'avant.

Le conseil régional entérine aussi le principe d'un fond minier destiné à protéger les employés de ce secteur en cas de fermeture, principe déjà adopté par le conseil national du parti. On pense tout particulièrement aux mineurs de Murdochville et à ceux des mines Madeleine, qui doivent incessamment reprendre leurs activités, sans qu'on puisse en prévoir la durée.

Il conviendrait enfin de modifier les structures actuelles de l'OPDQ, de façon à ce que "les animateurs sociaux créateurs d'emplois aient voix au chapitre".

Sur le plan budgétaire, il apparaît urgent au conseil de créer un centre national de recherche sur la tourbe, qui conduirait éventuellement à la création de nombreux emplois dans l'est.

Il faudrait également investir des fonds dans la commercialisation de l'agro-alimentaire, et mettre sur pied une formule d'allocation au logement pour combattre les disparités dans ce secteur.

### Priorités régionales

Sur le plan régional, toute une série de mesures à plus ou moins long terme sont proposées.

En premier lieu, le fond régional de développement devrait être substantiellement augmenté. Ce qui permettrait, entre autres choses, de régu-

lariser le prix de l'essence dont le niveau pénalise la région de quelque neuf millions chaque année. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a d'ailleurs déjà proposé l'établissement d'un système de compensation.

Au chapitre industriel, certains dossiers doivent être débloqués. Et en premier lieu, celui de la papeterie de la vallée de la Matapédia. Mais aussi celui d'une usine de méthanol, que la hausse des prix de l'essence justifie largement dans l'esprit du conseil. D'autant que les ressources sont largement disponibles dans l'est.

A plus long terme, il conviendrait de raviver le projet d'une usine de carbonate pour laquelle des études sont déjà en cours, mais dont la réalisation traîne.

Enfin, la question du transport demeure une préoccupation pour le conseil. La route 132 laisse encore beaucoup à désirer. L'absence d'une liaison régulière entre les îles de la Madeleine et la terre ferme québécoise apparaît d'autant aberrante aux yeux du conseil, que les deux sont reliées en permanence... à l'Île-du-Prince-Édouard. Le gouvernement devrait également s'impliquer dans le dossier Air-Gaspésie, pour doter l'est du Québec d'un transporteur régional.

Comme on pouvait s'y attendre, il a été aussi question du référendum. Alors que le premier ministre a promis d'annoncer bientôt la "saison" à laquelle il sera connu, le conseil régional s'est penché, dimanche, sur la stratégie qu'il conviendra d'adopter, mais à huis clos.

## Besoin urgent de 50 logis à Fermont (le maire Ménard)

Par Gilles OUELLET  
du bureau du SOLEIL

SEPT-ÎLES — La rareté de logements qui existe à Fermont risque de priver la population de services additionnels; ainsi, il n'y a pratiquement pas de logements disponibles pour héberger les nouveaux professionnels de la santé qui arriveront, dans quelques semaines ou quelques mois, pour travailler dans cette ville minière du Nouveau-Québec.

Pour répondre aux besoins sans cesse croissants, il faudra construire un minimum de 150 logements d'ici trois ans, selon le maire Jean-Claude Ménard qui affirme que 50 logements sont nécessaires maintenant.

"On n'a plus de logements pour de nouveaux services", a lancé M. Ménard, samedi, au cours d'une réunion convoquée pour faire un tour d'horizon des problèmes qu'éprouvent les 5.000 résidents de cette ville.

Après l'avoir réclamé depuis quelques années, la région aura une psychologue à partir du 15 juillet prochain; Mme Marie-France Lambert,

de Trois-Rivières, joindra l'équipe des trois médecins du CLSC de Fermont.

Incidentement, le CLSC veut offrir des services préventifs et sociaux et demande donc l'engagement de six professionnels, dont un médecin.

Par ailleurs, la régionale du Golfe vient d'accepter que le cours du secondaire V soit dispensé à Fermont pour l'année 1979-80; déjà 40 élèves sont inscrits.

Enfin, une expérience sera tentée en septembre, soit une classe de pré-maternelle.

Selon le maire Ménard, ce sont là quelques besoins pressants, et il faudra trouver des logements. On sait que les logements existants ont été construits par la compagnie minière Québec Cartier afin d'héberger ses travailleurs.

Des pourparlers ont déjà eu lieu entre la ville de Fermont et les autorités de la Société d'habitation du Québec afin de tenter de résoudre ce problème. Rien de concret n'a toutefois été consenti permettant d'entrevoir une solution.

En présence du député de Duplessis, M. Denis Perron, une cinquantaine de personnes représentant tous les corps publics et sociaux, allant du CLSC aux métallos en passant par le club social, ont discuté à nouveau de problèmes de transport, de route vers Gagnon, d'un éventuel parc industriel, de radio communautaire et de l'information.

Sur un point précis, soit le coût des journaux, les participants à la rencontre ont remis un dossier au représentant du bureau régional de l'Office de protection du consommateur afin qu'il enquête sur cette question.

Le maire Ménard croit que quel qu'un abuse avec le prix des journaux; il faut savoir que les journaux qui sont vendus à Fermont coûtent souvent le double du prix payé à Montréal. Le maire Ménard s'est d'autre part dit déçu de la réponse du ministre Louis O'Neill qui a laissé savoir qu'il étudiait le problème.

Les participants à la rencontre ont convenu de se revoir à nouveau en septembre afin de se concerter pour faire avancer certains dossiers jugés prioritaires.

## Comment mieux informer les citoyens, se demandent des maires et des conseillers

par Gilles OUELLET  
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Répondant à une invitation du Cercle de presse de Sept-Îles, des élus municipaux de Port-Cartier et de Sept-Îles ont discuté ces jours derniers de moyens susceptibles de mieux informer les citoyens sur la vie municipale.

La télédiffusion des assemblées du conseil, la présence d'un agent d'information et d'avantage de conférences de presse des élus apparaissent pour la plupart des moyens devant renseigner les contribuables sur leur gouvernement municipal.

Le maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, et deux conseillers de cette ville, Mme Bibiane Auclair et M. Jean-Yves Fournier, sont prêts à tenter l'expérience de la télédiffusion des assemblées, ou à tout le moins d'en examiner toute la question.

À Sept-Îles, depuis quelques années, les réunions hebdomadaires du lundi sont enregistrées et diffusées par la compagnie de télévision locale, le mercredi soir.

M. Gaby Gauthier, élu conseiller à

Sept-Îles en janvier dernier, s'est dit opposé à la télédiffusion des réunions. "Des conseillers en profitent pour faire un show politique", a affirmé M. Gauthier.

Pour sa part, Mme Claudette Villeneuve, maire suppléant de Sept-Îles, approuve cette télédiffusion des assemblées.

À propos de l'agent d'information que la ville de Sept-Îles a engagé il y a un an, Mme Villeneuve a dit que le travail de ce dernier n'était pas encore bien précisé et qu'il s'agissait pour le moment d'un agent de relations publiques.

Cet agent, M. Yves-A. Joncas, lui-même un ancien journaliste de Sept-Îles, est bien considéré par la presse locale et régionale; les journalistes ont tous eu, un jour ou l'autre, à communiquer avec lui pour des renseignements. Le conseiller Gauthier se demandait justement si les journalistes communiquaient souvent avec M. Joncas.

Pour ce qui a trait aux conférences de presse, les élus présents ont recon-

nu qu'elles étaient plutôt rares et que cela ne contribuait pas à informer davantage le public.

Il a été établi par ailleurs que les relations entre les élus et la presse dépendent beaucoup de la personnalité du maire et des conseillers. Ainsi, le maire Dionne, de Port-Cartier, est reconnu pour son ouverture avec les journalistes, alors que le maire Dion, de Sept-Îles, semble craindre les questions des scribes.

Cette crainte chez des élus peut disparaître. A preuve, le conseiller Jean-Yves Fournier, de Port-Cartier, a affirmé au début de la rencontre avec le Cercle de presse qu'il avait "une crainte psychologique de journalistes"; à l'issue de la rencontre, il a avoué être plus à l'aise, rassuré et moins craintif face à la presse.

Enfin, des élus ont critiqué la presse locale et régionale pour la grosseur de certains titres et pour la place occupée dans les journaux pour certains textes; les journalistes ont dû expliquer, une fois de plus, que la mise en page était un travail qui échappait à leur contrôle.

## Andrade... pour homme

Du cœur de la forêt, des essences raffinées, douces effluves de la nature, odeur subtile de la mousse des bois: Andrade... le mystère de la forêt profonde réinventé.

A offrir à papa, dimanche 17 juin.



Offre-prime: avec tout achat de 6.50 de produits Andrade, vous pouvez vous procurer pour 5.00 cette élégante et pratique pochette de voyage en simili-cuir noir doublé de vinyle gris lavable.

Eaton, Place Ste-Foy (216)

**EATON**  
où la mode est en valeur

**en bref**

**Panne de courant**

MARIA — Des monteurs ont été transportés dans une pelle géante de chargeur mécanique pour franchir les quelque 15 mètres de distance entre les deux rives de la rivière Verte, à la hauteur de Maria, dans le comté de Bonaventure, afin de rétablir le courant à la suite d'une panne de quatre heures. La panne avait été causée par une forte crue des eaux qui avait emporté les structures de bois supportant les lignes 69 kW et de 230 kW, dans la rivière Nouvelle, jusqu'au village du même nom, et dans la rivière Verte, jusqu'à Maria.

**Comité pour la promotion du centre de ski**

PETITE-RIVIERE-SAINT-FRANCOIS — Afin de sauvegarder le projet de construction d'un centre de ski, le conseil de Petite-Rivière-Saint-François s'est dernièrement formé en comité provisoire pour créer une corporation du centre de ski. Ont été nommés au sein de ce comité provisoire le maire René Racine, les conseillers Rodrigue Racine et Martin Lavoie, ainsi que Me Claude Sauvageau. Les principales préoccupations de ce comité provisoire seront d'obtenir une charte, de tenter de débloquer les travaux en communiquant avec le secteur privé et en multipliant les démarches auprès du gouvernement.

**Poissonnerie achetée par le Québec**

QUEBEC — Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement du Québec vient d'annoncer qu'il a autorisé pour le compte du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'achat des immeubles appartenant à la poissonnerie Anse-à-Beaufils Inc. pour un montant de \$265,000. Le ministre Jocelyne Ouellette a souligné que l'entente accordait à cette corporation une concession d'exploitation pour une période de dix ans. Par cette opération, selon le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, le gouvernement du Québec indique son intention de préserver ce havre de pêche pour en faire un poste touristique et industriel viable.

**Albert Roy, poète...**

SEPT-ÎLES — Le café culturel communautaire Cabestan, reçoit et présente, le samedi 16 juin, Albert Roy, poète. Cet auteur présentera des poèmes et des monologues au cours de deux programmes de 45 minutes chacun. Le café Cabestan est situé au 482 de la rue Brochu, à Sept-Îles.

**Droit de perception**

RIVIERE-DU-GOUFFRE — La municipalité de Rivière-du-Gouffre votait dernièrement un règlement lui permettant d'utiliser son droit de perception sur toutes les mutations effectuées dans ses limites. Elle aura ainsi droit à 8 de 1 pour 100 sur toutes les transactions pour tous les montants variant entre \$3,000 et \$50,000 et de 6 de 1 pour 100 sur toutes les transactions supérieures à \$50,000. Une pierre deux coups: on aura plus d'argent en banque et les transactions enregistrées seront plus facilement notées.

**Population mélomane**

POINTE-AU-PIC — L'orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui donnait le dernier d'une série de quatre concerts à Pointe-au-Pic dernièrement a eu la surprise de voir que c'est la population de Charlevoix qui a le mieux répondu à son invitation. L'église de Pointe-au-Pic s'est fortement remplie, à la grande satisfaction des jeunes, et au grand plaisir du pianiste Henri Brassard, originaire de Saint-Siméon, qui dirigeait cet orchestre.

**Pas de nouveau policier**

BAIE SAINT-PAUL — Il n'est toujours pas question que la ville de Baie-Saint-Paul engage un autre policier pour combler le poste laissé vacant, puis aboli. Un avis de motion a été battu par quatre voix contre deux à ce sujet lors de la dernière assemblée municipale et le moins que l'on puisse dire concernant les mésententes entre la ville et ses policiers, c'est que rien ne va plus. Tandis que la ville veut faire abolir deux clauses qui lui ont fait perdre l'arbitrage, les policiers font des demandes de plus en plus compliquées, ce qui ne simplifie guère le renouvellement de leur convention de travail...Autant dire qu'on en reparlera en séance d'arbitrage!

**Mise en garde**

RIVIERE-DU-GOUFFRE — La municipalité de Rivière-du-Gouffre a sérieusement mis en garde ses citoyens au cours des derniers jours relativement aux chiens qui errent sans collier et au sujet de l'excès de vitesse dans le rang Saint-Laurent. En ce qui concerne les chiens, on a précisé qu'après ces derniers avertissements, on passera à l'achat obligatoire un enregistrement pour son animal favori et en ce qui a trait aux excès de vitesse, une demande a été formulée auprès du ministère des Transports afin de faire afficher 40 m/h ou 45 Km/h dans le rang...

**Elections tous les quatre ans**

RIVIERE-DU-GOUFFRE — La municipalité de Rivière-du-Gouffre a adopté tout dernièrement un règlement ordonnant que les élections municipales aient lieu tous les quatre ans et non de façon rotative. Alors qu'auparavant, le maire et quelques conseillers allaient en élections, puis d'autres conseillers l'année suivante, toute l'équipe en place aura un mandat de quatre ans et on assistera par le fait même à beaucoup moins d'élections partielles.

**Départ**

MANICOUAGAN — M. Jean Martel, agent d'information interne de l'Hydro-Québec, quitte l'entreprise ces jours-ci. Dorénavant, il s'occupera des travaux ménagers et de la garde de son fils de quatre ans, tout en achevant la construction de son bateau, pendant que son épouse travaillera à l'extérieur et à plein temps. Le jour n'est plus très loin où Jean prendra le large...

**Brutalité policière loin d'être alarmante**

(PC) — La situation est loin d'être alarmante en ce qui a trait à la brutalité policière observée au Québec.

C'est du moins ce que souligne la Commission de police du Québec dans son rapport annuel de 1978.

Sur les 223 plaintes transmises à la commission au cours de l'année 1978, 71 se rapportaient à l'emploi excessif de la force due à la brutalité policière.

La vérification des faits sur ces plaintes n'a pas été complétée dans tous les cas et il est évident que ces plaintes pourraient être considérées sans fondement.

"Si l'on considère qu'il y a 14,000 policiers au Québec, que plus de 300,000 actes criminels ont été rapportés aux corps policiers en 1978 et que 65,000 personnes ont été traduites devant les tribunaux, il y a lieu de conclure que la situation est loin d'être alarmante", souligne le rapport.



La CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC, propriétaire, demande des soumissions sur esquisse et programme (S.E.P.) pour la construction du centre d'accueil TELESPORE SAVARIA (100 lits), 110, 15e Avenue, Lachine, Québec, Cte Jacques-Cartier.

- Les documents de soumission sont contraignants. Le soumissionnaire, dont le prix est accepté, s'engage:
  - à faire préparer par des professionnels, dont il aura retenu les services conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 2270-77, tous les plans et devis d'exécution conformes au dossier de soumission et acceptés par le propriétaire;
  - à exécuter tous les travaux de construction du projet sous la surveillance des professionnels engagés par le propriétaire.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Les documents de soumission sont disponibles au bureau des architectes "La Société LaHaye et Ouellette", 2500, Bases, 2e étage, Montréal, H3S 1A6, Tél.: 731-9648 (surveillant du propriétaire), contre un chèque visé de cinquante dollars (\$50) (non remboursable) versé au propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$200,000 dollars à l'ordre du propriétaire La Corporation d'hebergement du Québec ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au ministère des Affaires sociales, 1075, Chemin Ste-Foy, 7e étage, Québec G1S 2M1, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le mercredi 4e jour du mois de juillet 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires, sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions, devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 1015-79 du 11 avril 1979. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues. Le prix sera le seul critère considéré dans le choix de l'adjudicataire parmi les soumissions qui satisfiront aux exigences du dossier de soumission.

ROLAND CHAMPAGNE JR. ARCH. DIRECTEUR GENERAL CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC QUEBEC, le 5 juin 1979



Des représentants de BRITEQ, MM. Georges Gagnon, Gilles Dubé et Carol Lévesque, ont fait un historique des tourbières et des perspectives de développement, lors d'une journée d'information de la Société de conservation de la Gaspésie.

**60% de la tourbe au Québec vient de la région de Rivière-du-Loup**

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Avec une production évaluée à 219,000 tonnes et d'une valeur d'environ \$12 millions en 1978, la région de l'Est du Québec accapare 60 pour 100 de l'industrie de la tourbe au Québec et près de la moitié de la production canadienne.

C'est ce qui ressort d'un premier relevé effectué par le Bureau de recherche sur l'industrie de la tourbe du Québec (BRITEQ), qui a été mis sur pied en janvier dernier par la Commission scolaire régionale du Grand-Portage et le cégep de Rivière-du-Loup, en collaboration avec l'Association des producteurs de tourbe du Québec.

Ainsi qu'on le soulignait à ce moment, il s'agissait de combler un manque presque complet au Québec d'information sur l'industrie de la tourbe, sa technologie d'extraction et de transformation, ses possibilités de nouveaux débouchés et de mise en marché.

**Concentration à Rivière-du-Loup et Kamouraska**

Selon un porte-parole de BRITEQ, M. Georges Gagnon, chercheur-analyste d'une équipe de six membres pour

de l'un budget initial de \$60,000, la zone de Rivière-du-Loup et de Kamouraska présente une forte concentration, au domaine de l'exploitation, de la tourbe. Elle regroupe notamment 21 des 32 tourbières en opération dans l'Est du Québec.

Au niveau des salaires totalisant \$4,7 millions que l'industrie de la tourbe a versés dans cette région, la zone de Rivière-du-Loup a pris la part du lion avec \$2,9 millions ou 62 pour 100. Kamouraska a suivi au deuxième rang avec 24 pour 100 et \$1,2 million; puis Rimouski avec 11 pour 100 et \$530,000 et Matane avec 3 pour 100 et \$133,000.

**Près de 1,000 emplois**

Au secteur de la main-d'oeuvre, M. Gagnon a relevé que près de 1,000 emplois à temps plein ou saisonniers sont rattachés à l'industrie régionale de la tourbe.

Les effectifs s'établissent à 44 employés de bureau, 150 ouvriers à plein temps, et 754 saisonniers, qui travaillent en moyenne de trois à six mois.

Plus précisément, souligne l'étude de BRITEQ, le personnel s'élevait l'année dernière à 948 employés, représentant environ 400 personnes à 300 jours de travail par

année, et à un salaire horaire moyen de \$4,20.

Par comtés, c'est toujours Rivière-du-Loup qui l'emporte avec 61 pour 100, ou 573 travailleurs, suivi de Kamouraska avec 19 pour 100 et 176 travailleurs.

**Exploitation des tourbières**

En ce qui concerne la superficie des tourbières de l'Est du Québec, le rapport rapporte un total de 16,000 acres, dont 7,500 acres sont exploitées.

L'étude fait notamment mention que des 8,000 acres et plus de tourbières qui restent inexploitées, environ 50 pour 100 ne peuvent l'être pour la production de la tourbe de mousse, c'est-à-dire la tourbe à fins horticoles, qui constitue la presque totalité de la production régionale.

Rivière-du-Loup domine toujours, au niveau de l'extraction, avec une superficie de 7,140 acres, dont 3,400 sont en exploitation. Rivière-Ouelle vient en deuxième place, avec 4,500 acres de tourbières et 1,200 en exploitation.

S'agissant de la profondeur de cette bande de 10 milles de largeur en bordure du fleuve, qui présente des ilots

de tourbe, entre Rivière-Ouelle et Matane, il est précisé que l'épaisseur maximum varie de 10 à 30 pieds.

Quant à la coupe, 11 producteurs sur 29, ou 38 pour 100, recourent encore à l'ancienne méthode de la coupe à la pelle. Mais cette récolte manuelle est en voie de disparition; elle ne représente que 12 pour 100 de la production totale, ou 600,000 sacs de six pieds cubes.

Par contre, 88 pour 100 de la production, ou 4,2 millions de sacs, sont recueillis par voie du nouveau procédé de la moissonneuse à vacuum, qui est en usage rapidement croissant depuis 10 ans. On a dénombré 198 unités de ces appareils d'extraction à vacuum, dans la région.

**Usage**

Quant à l'usage de la tourbe, BRITEQ a relevé que 31 des 32 entreprises de l'Est du Québec possédaient une capacité variant de 350 à 11,200 sacs par jour. Ce qui montre l'écart draconien entre les petits producteurs privés et quelques grandes entreprises à forte productivité.

Le même tableau se présente au niveau de la capacité d'entreposage, qui joue entre un minimum de 2,500 pieds carrés de plancher,

jusqu'à un maximum de 187,800.

En outre, 18 producteurs sur 27 disposaient de presses automatiques, tandis que neuf faisaient usage de presses manuelles.

Et c'est toujours la zone de Rivière-du-Loup qui prédomine, selon l'étude de BRITEQ, au niveau de la transformation de la tourbe aux fins horticoles, avec 2,932,000 sacs, ou 61 pour 100 de la production totale, tandis que Kamouraska suit au 2e, avec 1,319,000 sacs ou 27 pour 100 d'un total régional de 4,818,000 sacs de tourbe de six pieds cubes.

**Mise en marché**

Enfin, quant à la mise en marché de la production régionale de tourbe, une seule compagnie, Premier Brands Inc., accapare 63,3 pour 100 des livraisons à un réseau de distribution desservant en très grande partie les Etats de l'est des Etats-Unis et la Californie. Le transport se fait par train à raison de 14 pour 100, et par camion à 86 pour 100.

Premier Brands est la propriété de M. Bernard Bélanger, de La Pocatière, qui a pris le contrôle de cette multinationale, en janvier dernier, détenant ainsi 25 pour 100 des ventes canadiennes de tourbe aux Etats-Unis.

**D'ACCORD. QUELQUES VOITURES VALENT NOTRE VOLVO. MAIS LEURS PRIX NOUS DÉPASSENT.**



Si vous voulez une voiture qui offre qualité, confort, sécurité et performances, pas besoin d'acheter une Volvo. Mais parmi les quelques voitures qui ont toutes ces qualités, vous trouverez peut-être que la seule qui s'accorde de votre budget est notre Volvo.

La Volvo offre nombre des caractéristiques et avantages des

voitures à prix élevé, mais pour moins cher que vous n'auriez cru. Ainsi, notre quatre-cylindres à cames en tête. Un système de freinage supérieur avec disques aux quatre roues. Plus une direction et une suspension améliorées qui font de notre Volvo la plus maniable et la plus performante des voitures actuelles.

Donc, pour une voiture neuve vraiment avantageuse, passez vite à nos salles de vente. Parce que même si vous trouviez une voiture comparable à la nôtre, vous ne l'auriez jamais à un prix comparable.

**VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE**

**Turmel Automobiles Inc.**  
1385, rue Dorchester nord  
522-2793

**Jacques Girard Automobiles Inc.**  
656, Graham-Bell, Ste-Foy  
687-0753

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## Au moulin La Crevrotière

# Centre de formation en métiers traditionnels

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

**DESCHAMBAULT** — Une somme de \$489,000 sera versée par le gouvernement du Québec pour terminer la restauration du moulin La Crevrotière et permettre l'im-

plantation d'un centre de formation en métiers traditionnels à Deschambault, dans le comté de Portneuf.

C'est la nouvelle qui sera annoncée demain par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois.

Le projet comprend trois bâtiments et l'aménagement global du site historique du domaine seigneurial de La Crevrotière.

Les interventions entreprises ou proposées consistent en la restauration de deux bâtisses existan-

tes et la construction d'un bâtiment de services. Ces travaux permettront d'offrir une superficie nette de 11,450 pieds carrés pour l'instauration d'un centre de formation en métiers traditionnels et un programme d'animation du milieu.

En ce qui regarde le domaine seigneurial de La Crevrotière, l'a-

ménagement global nécessitera l'acquisition de propriétés et l'aménagement d'un stationnement.

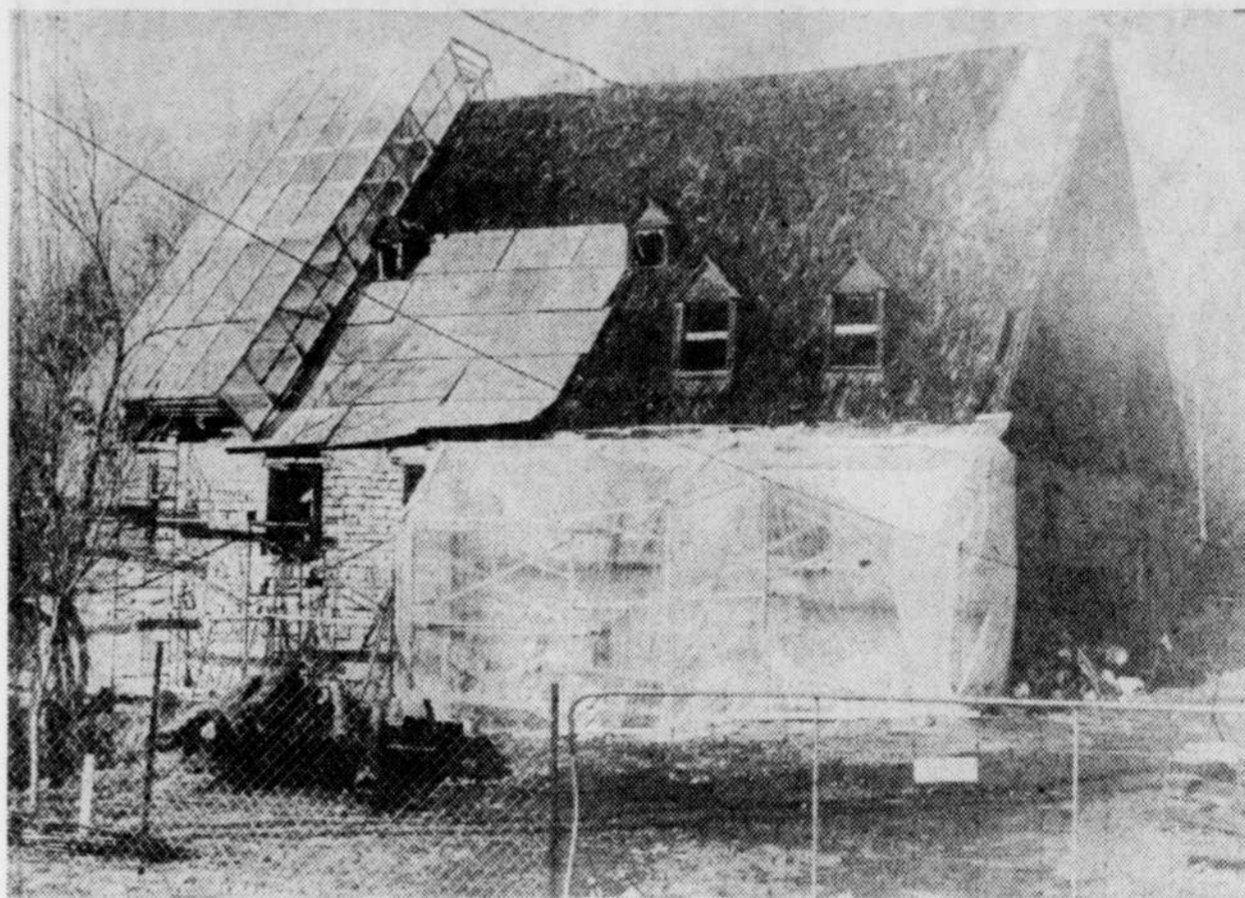
Par ailleurs, afin de permettre la réalisation de l'objectif spécifique de restauration et de mise en valeur, et l'implantation d'un centre de formation, il sera nécessaire de prévoir, en plus de la restaura-

tion et l'aménagement des ateliers, l'élaboration d'un programme de formation et tout ce qu'implique l'instauration et l'ouverture du centre de formation.

Présentement, le projet a permis la création de 16 emplois, dont 12 pour des artisans apprentis de Deschambault et la région.



Croquis du plan global d'aménagement.



Le moulin est toujours en voie de réparation.

## Andrade... pour homme

Du cœur de la forêt, des essences raffinées, douces effluves de la nature, odeur subtile de la mousse des bois: Andrade... le mystère de la forêt profonde réinventé.

A offrir à papa, dimanche 17 juin.



**Offre-prime:** avec tout achat de 6.50 de produits Andrade, vous pouvez vous procurer pour 5.00 cette élégante et pratique pochette de voyage en simili-cuir noir doublé de vinyle gris lavable.

Eaton, Place Ste-Foy (216)

**EATON**  
ou la mode est en valeur

## Commissaires d'écoles

# Les électeurs ont voté pour un changement

par Damien GAGNON

Quoique encore faible, le taux moyen de participation aux élections scolaires qui avaient lieu hier, a légèrement augmenté.

En effet, environ 32 pour 100 des électeurs ont exercé leur droit de vote, comparativement à moins de 30 pour 100 l'an dernier.

C'est ce que révèle les renseignements obtenus de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et de l'Association du diocèse de Québec.

À l'exception de Sainte-Foy où il a été de 34 pour 100, c'est dans les grands centres où le taux de participation est généralement très faible. À Québec, Beauport et Charlesbourg, il a été de 8, 15 et 19 pour 100. Par contre, dans les Commissions scolaires Laure-Conan, Beauceville et Ancienne-Lorette, il se situe à 55, 41 et 39 pour 100.

Tout de même, on note que les électeurs ont voté pour un changement. Dans 86 des quelque 135 postes à combler où les résultats étaient connus de la FCSCQ hier soir, 58 des commissaires sont des nouvelles figures. On constate aussi une légère augmentation du nombre de femmes élues ainsi qu'une diminution de l'âge des candidats élus ou réélus dont la moyenne se situe à 37 ans.

Rappelons que depuis la loi 27 adoptée en 1971, le tiers des postes de commissaires d'écoles de toutes les commissions scolaires situées hors de l'île de Montréal deviennent vacants annuellement. Le premier lundi de juin ont lieu les mises en candidatures et le lundi suivant, les élections. Cette année, près de 80 pour 100 des commissaires d'écoles ont été réélus ou élus par acclamation, soit dans 543 des 684 postes à combler.

### Région de Québec

Dans le territoire couvert par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec, il y avait scrutin dans 16 des 120 postes. Voici les résultats de ces élections.

**Québec (CECQ):** MM. Marc-André Armstrong et Jacques Gagnon ont battu les candidats sortants, MM. Lucien Auclair et Charles-A. Brochu.

**Sainte-Foy:** M. Georges Smith l'a emporté sur Mme Marie Gélinau au siège laissé vacant par M. Claude Poulin.

**Beauport:** M. Théo Fortin a défait ses deux adversaires, M. Gaétan Allard et Mme Aline Bégin, et au poste laissé vacant par M. J. Alphonse Laplante

c'est M. Florian Francoeur qui a été élu.

**Charlesbourg:** M. Jacques Arial a défait le commissaire sortant Mme Carmen Harvey et M. Jean-Louis Lacombe a conservé son poste en battant de justesse Mme Lucie Dumais.

**Jeune-Lorette:** François Miller a eu raison du candidat sortant M. Roger-J. Bertrand et M. Yves Renaud l'a facilement emporté sur M. Jacques Dion.

**Ancienne-Lorette:** M. André Dufresne occupera le poste laissé vacant par M. Christophe Drolet. Il l'a emporté sur son adversaire Mme Graciette Tremblay.

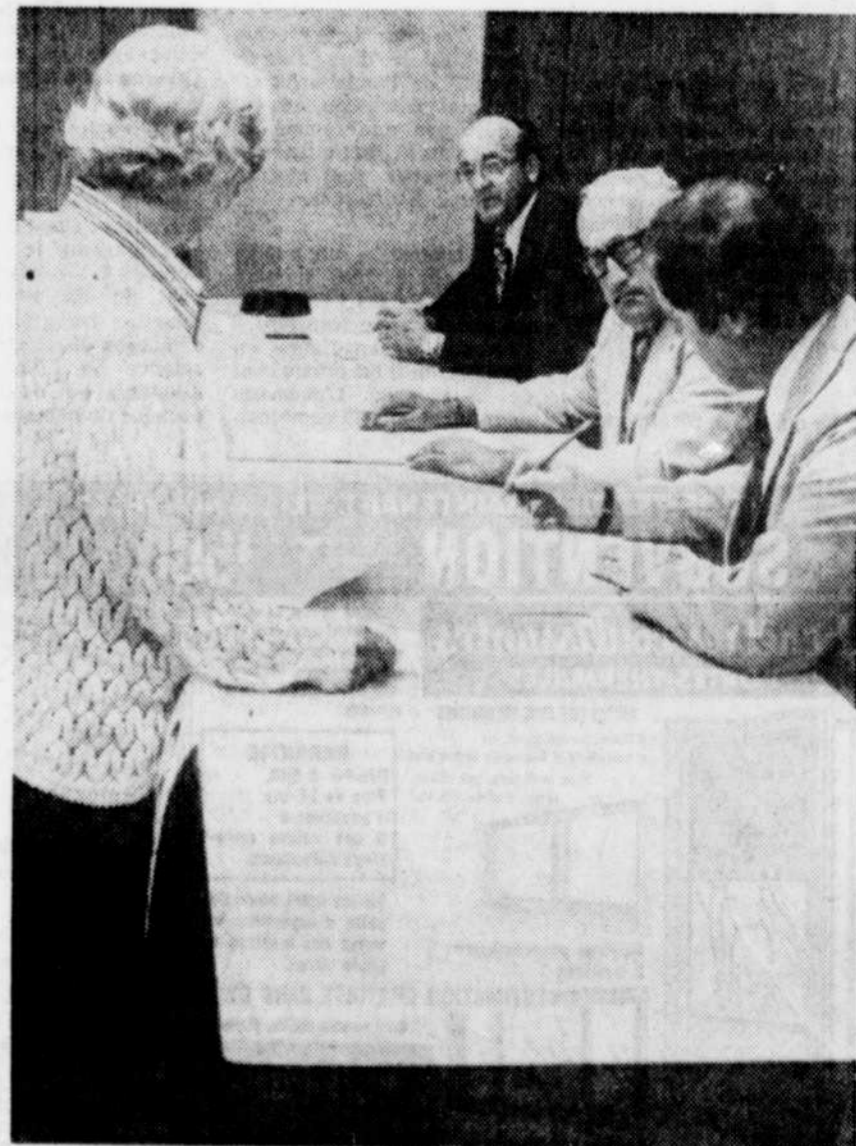
**Chaudière-Étchemin:** M. Paul Duo-

bois occupera le siège laissé vacant par M. Philippe Arcand. Il avait comme adversaire M. Paul-A. Theriault. Mme Madeleine Guay, commissaire sortant a défait le commissaire sortant, M. Louis Tousignant.

**Marie-Victorin:** Mme Isabelle Couture l'a emporté sur le commissaire sortant M. Marcel Côté.

**Beauceville:** M. Gérard Dallaire a défait M. Yvan Dion au poste laissé vacant par M. Léonard Fontaine.

Dans les Commissions scolaires Langevin et Des Erables, les commissaires sortants, Mme Yolande Rodrigue et M. Réal Poulin ont été réélus, leurs adversaires se sont retirés avant la tenue du scrutin.



La participation aux élections scolaires a quelque peu augmenté.

# \$687,650 pour aménager des forêts privées

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — Le ministre des Terres et Forêts, en signant un protocole d'entente avec le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, s'est engagé à verser quelque \$687,650 pour l'aménagement des forêts privées dans les régions de Beauce, Dorchester et une partie de Frontenac, au cours

de la présente année.

C'est ce qu'a révélé hier, au SOLEIL, M. Lucien Gagné, secrétaire du Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, en mentionnant que par la signature de ce protocole d'entente, le syndicat devient le seul responsable vis-à-vis le ministre des Terres et Forêts, pour l'application de cette politique

dans le cadre du programme de mise en valeur de la forêt privée au Québec.

"Conscients de ces obligations engageantes, a-t-il dit, le syndicat a retenu les services d'un ingénieur forestier expérimenté dans ce domaine pour coordonner et superviser les divers travaux sylvicoles qui seront effectués par les trois grou-

pements forestiers de la région dont celui de Dorchester, Beauce-Sud et Chaudière."

Selon M. Gagné, "ce sont ces trois groupements forestiers qui auront la responsabilité d'exécuter ces travaux par l'embauche de personnel compétent tant pour les services techniques que pour ceux de l'exécution".

Comme l'a souligné notre informateur, "c'est la première année que le ministre des Terres et Forêts accorde ces sommes non pas sous forme de subside, mais plutôt basées sur une rentabilité à long terme pour l'Etat, engendré par l'augmentation de la matière ligneuse due à la réalisation des divers travaux sylvicoles, dont le

reboisement pour n'en mentionner qu'un".

M. Lucien Gagné a été jusqu'à dire que "le syndicat estime que dans l'avenir, la forêt de la région de Québec-Sud aura un apport économique de plus en plus important par la mise en marché de volume de bois plus considérable et surtout de meilleure qualité".

## Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester

# Priorité de l'année: un programme d'action

par Paul-Henri DROUIN

**LAC-ETCHEMIN** — "En 1979-80, il nous faudra établir une stratégie de développement, même si nous avons de la difficulté à faire comprendre à la population de la région des Appalaches que si notre industrie se développe, c'est toute la région qui va en profiter."

C'est ce qu'a affirmé au SOLEIL M. Gérard Guindon, président de la Corporation de développement économique de Bellechasse-Dorchester, au lendemain de l'assemblée générale de cet organisme, tenue à Lac-Etchemin.

Quoique la corporation est en opération que depuis septembre 1978, cet organisme de développement économique axé sur la promotion industrielle compte dans ses rangs 51 membres provenant de différents secteurs de la région Bellechasse-Dorchester. Le commissaire industriel est M. Gabriel Bégin.

M. Guindon s'est dit satisfait du travail accompli jusqu'à maintenant, car après seulement quelques mois, a-t-il dit, "notre organisme est bien

structuré et peut déjà fournir de façon adéquate toutes sortes de services au niveau de l'implantation et de l'expansion d'entreprises".

Qu'il suffise de mentionner comme exemple de ces services: information sur les différents programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise, analyse financière relative à des projets d'implantation ou d'expansion et enfin les inventaires industriels dans la région Bellechasse-Dorchester.

Aussi, M. Gérard Guindon fit savoir que des démarches sont en cours afin de réussir dans les mois prochains "le profil économique de la région Bellechasse-Dorchester, à partir duquel l'on pourra élaborer une stratégie de développement bien adaptée aux possibilités des gens du milieu".

**Autres objectifs**

Comme l'a mentionné M. Guindon, en 1979-80 les activités de la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester seront orientées vers les objectifs suivants:

— la consolidation de la Corporation de développement économique

ainsi que la promotion de ses objectifs et de ses activités;

— la confection d'un profil économique de la région Bellechasse-Dorchester en vue d'élaborer une stratégie de développement;

— des interventions sectorielles au niveau de certains secteurs spécifiques;

— l'aide à l'expansion ou à l'implantation d'entreprises industrielles et à toute autre activité créatrice d'emplois.

Pour réussir ces objectifs, a déclaré M. Gérard Guindon, "il nous faudra obtenir l'adhésion d'autres municipalités de la région qui se joindront aux huit municipalités déjà membres, de même que nous envisageons une participation accrue de toutes les personnes motivées au développement économique régional".

Selon les renseignements obtenus, la corporation a pour objectif d'obtenir l'adhésion d'une quinzaine de municipalités et de 180 membres individuels provenant d'industries, de commerces et de services.

Pour ce qui est de la confection d'un profil économique, on s'attend, avec l'aide d'un programme gouvernemental, de monter un dossier économique de la région Bellechasse-Dorchester où seraient réunies toutes les données de base nécessaires à la compréhension de la situation actuelle et à partir duquel l'on pourrait élaborer une stratégie de développement réaliste et bien planifiée.

Du côté des interventions sectorielles, celles-ci semblent justifiées

dans les bois feuillus de nos forêts et l'industrie des produits plastiques.

Comme l'a souligné M. Gérard Guindon, le premier secteur concerne la sous-utilisation de certaines essences de bois feuillus de la région Bellechasse-Dorchester avec comme résultat que les superficies occupées par ces essences augmentent continuellement après la coupe des bois résineux.

"Des études ont été faites, a-t-il dit, et des déma ches sont en cours pour essayer de contrer ce problème; il

s'agirait comme solution de trouver un marché pour ces bois de seconde qualité ou de leur faire subir une transformation industrielle."

Pour ce qui est du secteur de l'industrie plastique, il semble que malgré la politique d'achat énoncée par le gouvernement du Québec, il y a encore un grand nombre de produits de cette catégorie des contenants en matières plastiques disponibles qui sont importés au Québec pour les secteurs hospitaliers et de l'éducation, a déclaré M. Guindon.

## L'UPA de Québec-Sud

# Réserves au sujet des projets se rapportant à la production porcine

par Paul-Henri DROUIN

**SAINT-GEORGES** — Avant d'appuyer de nouveaux projets se rapportant à la production porcine, l'UPA de Québec-Sud entend s'assurer qu'il profitera aux producteurs indépendants possédant des entreprises familiales, et non pas à des intérêts particuliers et isolés que constituent certains meuniers-intégrateurs.

Une telle décision a été prise par l'exécutif régional de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud, lors d'une réunion tenue en fin semaine, à Ville Saint-Georges de Beauce.

Appelé à se prononcer sur diver-

ses résolutions en rapport avec la production porcine et provenant des secteurs du nord de la Beauce et de Dorchester, l'exécutif régional de l'UPA de Québec-Sud a montré de sérieuses réserves sur tous les nouveaux investissements en ce domaine.

Il s'agissait de demandes de producteurs touchant les points suivants:

— la mise en place d'une industrie de transformation et de déshydratation du fumier de porc;

— l'établissement d'un programme gouvernemental d'aide au transport du fumier vers des régions des zones où cet élevage est moins concentré;

— la construction possible d'un nouvel abattoir.

En rapport avec ces trois nouvelles demandes, l'UPA de Québec-Sud est d'opinion que s'il y a lieu d'établir une industrie de transformation des fumiers ou encore un abattoir supplémentaire, "ce rôle devrait être assumé avant tout par une coopérative de type régional de façon à ce que ce soit les producteurs qui la contrôlent et qui l'utilisent", a déclaré au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud.

"Quant à l'abattage, a-t-il dit, il est important de considérer le réseau actuel des abattoirs de la région, qui a prime abord, semble déjà répondre au volume et aux services requis".

# Rapidement la vie a repris son cours normal à Clermont

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

**CLERMONT** — La vie a rapidement repris son cours normal dans la ville de Clermont, après que les 550 travailleurs en usine et les 35 employés de bureau de la compagnie Donohue eurent accepté les termes du deuxième protocole de retour au travail à leur être soumis.

C'est avec soulagement que la population de cette petite ville et de la région à accueilli la nouvelle. Il faut dire que dans Charlevoix, on n'était pas habitué à d'aussi longs conflits de travail. La Donohue représente 80 pour 100 de l'activité industrielle et l'on commençait à en avoir marre de cette grève qui semblait vouloir s'éterniser.

Le conflit de sept mois a solidement touché l'économie régionale. La population en général ne semblait pas appuyer la démarche des grévistes. Malgré tout, elle a pris son mal en patience. Les commerçants ont, pour la plupart, réussi à se tirer d'affaires, même s'ils s'accordent à dire que l'hiver a été dur.

Du côté de l'usine, après seulement quelques jours de travail, il semble que la production ait presque repris son rythme de croisière d'environ 630 tonnes métriques quotidiennement.

Pour ce qui est des ventes de papier, la compagnie en avait fait sa principale préoccupation au lendemain du conflit. Un représentant de la Donohue nous confiait, hier, que compte tenu de la très forte demande du marché, on a déjà en main de bonnes commandes.

Cette longue grève devrait cependant laisser quelques séquelles. Ainsi, le directeur des relations industrielles, M. Roger

Lortie, émettait, dès le début de la reprise, un communiqué soulignant que la Donohue repensera certains projets d'amélioration dont, entre autres, celui de réduire le bruit et la chaleur sur certaines machines.

C'est, semble-t-il, du côté des exploitations forestières que les conséquences du conflit seront les plus perceptibles à court terme. Cette année, la compagnie ouvrira deux

camps au lieu de trois et elle embauchera environ 325 hommes, alors qu'à sa dernière saison elle en avait employé environ 400. La coupe de bois sera de 70,000 cordes. Normalement, elle en coupe un peu plus de 100,000.

Les coopératives forestières, qui exploitent sur la concession de la compagnie, seront également touchées. La compagnie entend leur accorder des contrats pour 36,000 cor-

des de bois, alors que normalement elle en demande pour 50,000 environ.



**CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC**

**APPEL D'OFFRES**

La CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC, propriétaire, demande des soumissions sur esquisse et programme (S.E.P.) pour la construction du centre d'accueil TELESPHORE SAVARIA (100 lits), 110, 15e Avenue, Lachine, Québec, Cité Jacques-Cartier.

Les documents de soumission sont contraignants. Le soumissionnaire, dont le prix est accepté, s'engage:

- à faire préparer par des professionnels, dont il aura retenu les services conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 2270-77, tous les plans et devis d'exécution conformes au dossier de soumission et acceptés par le propriétaire;
- à exécuter tous les travaux de construction du projet sous la surveillance des professionnels engagés par le propriétaire.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau des architectes "La Société LaHaye et Ouellette", 2500, Bâtes, 2e étage, Montréal, H3S 1A6, Tél.: 731-9648 (surveillant du propriétaire), contre un chèque visé de cinquante dollars (\$50) (non remboursable) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$200,000 dollars à l'ordre du propriétaire. La Corporation d'Hebergement du Québec ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au ministère des Affaires sociales, 1075, Chemin Ste-Foy, 7e étage, Québec G1S 2M1, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le mercredi 4e jour du mois de juillet 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires, sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions, devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 1015-79 du 11 avril 1979.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Le prix sera le seul critère considéré dans le choix de l'adjudicataire parmi les soumissions qui satisfiront aux exigences du dossier de soumission.

**ROLAND CHAMPAGNE JR. ARCH.**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC  
QUÉBEC, le 5 juin 1979

# D'ACCORD. QUELQUES VOITURES VALENT NOTRE VOLVO. MAIS LEURS PRIX NOUS DÉPASSENT.



Si vous voulez une voiture qui offre qualité, confort, sécurité et performances, pas besoin d'acheter une Volvo. Mais parmi les quelques voitures qui ont toutes ces qualités, vous trouverez peut-être que la seule qui s'accorde de votre budget est notre Volvo.

La Volvo offre nombre des caractéristiques et avantages des

voitures à prix élevé, mais pour moins cher que vous n'auriez cru. Ainsi, notre quatre-cylindres à cames en tête. Un système de freinage supérieur avec disques aux quatre roues. Plus une direction et une suspension améliorées qui font de notre Volvo la plus maniable et la plus performante des voitures actuelles.

Donc, pour une voiture neuve vraiment avantageuse, passez vite à nos salles de vente. Parce que même si vous trouviez une voiture comparable à la nôtre, vous ne l'auriez jamais à un prix comparable.

**VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE**

**Turmel Automobiles Inc.**  
1385, rue Dorchester nord  
522-2793

**Jacques Girard Automobiles Inc.**  
656, Graham-Bell, Ste-Foy  
687-0753

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Chrysostome

## Construction domiciliaire

# Le bilan de 1979 serait le même qu'en 1978

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Le secteur de la construction domiciliaire, dans les cinq premiers mois de l'année 1979, a connu un peu moins d'activité qu'à la même période de l'an dernier dans quatre des dix municipalités sises au sud de l'agglomération urbaine de Québec.

Mais tout indique que le bilan à la fin de l'année sera aussi considérable qu'en 1978, dans l'ensemble.

Voilà le résultat d'une recherche que LE SOLEIL a faite, hier, auprès des inspecteurs en bâtiments et d'autres employés des municipalités comprises sur le territoire s'étendant de Lauzon à Saint-Nicolas, où vit une population totale de quelque 75,000 habitants.

Là où existe un petit problème, c'est à Lévis. Des conseillers municipaux ont soulevé la question, la semaine dernière, en s'inquiétant du fait que la construction domiciliaire dans cette ville a considérablement diminué, ces dernières années.

On sait que les autorités lévisiennes ont amoindri l'impact de la taxe de secteur. L'an dernier, mais comme la plupart des autres municipalités n'ont pas de telle taxe spéciale, c'est sans doute la raison importante qui fait que ces dernières ont plus de chance dans l'implantation des nouveaux logements. Un autre facteur considéré comme majeur, à Lévis, est le retard à réaliser les dernières phases du secteur Desjardins, où les services d'égoûts doivent être installés incessamment avec la collaboration de la ville de Lauzon.

À Lévis, au fait, il s'est ajouté 23 nouveaux logements, depuis le début de l'année, incluant 17 habitations unifamiliales. La valeur totale des permis de construction, qui ont été émis entre le 1er janvier et le 31 mai 1979, atteint \$1.151.355. À la même période, en 1978, il s'était ajouté 19 nouveaux logements, dont 17 maisons unifamiliales, pour une valeur totale de \$934.000.

À Lauzon, 51 nouveaux logements se sont ajoutés, depuis janvier dernier, ce qui inclut 30 maisons unifamiliales; la valeur totale des permis de cons-

truction et de réparation atteint \$2.746.000. En 1978, il y avait eu à la même période 177 nouveaux logements, incluant 131 unités de HLM et 34 maisons unifamiliales; ce qui faisait alors un total de \$5,3 millions pour l'ensemble des permis.

À Saint-David-de-l'Auberivière, aucun chiffre précis n'a pu être obtenu, hier. Le greffier, M. Germain Lavoie, a cependant affirmé que le bilan de la construction, à date, est aussi bon, sinon meilleur, qu'à la même époque l'an dernier.

### Le secteur ouest

Plus à l'ouest, sur la Rive-Sud, c'est-à-dire de Saint-Romuald jusqu'à

Saint-Nicolas, nous continuons d'assister à une grande activité dans la construction d'habitations. La municipalité de Saint-Jean-Chrysostome, particulièrement, voit sa population s'accroître de façon très considérable et régulièrement à chaque année. Dans cette municipalité, de même qu'à Charny, on enregistré un léger retard, actuellement, en raison du zonage agricole, un dossier pour lequel les dirigeants municipaux font des tractations auprès de la commission gouvernementale.

À Saint-Jean-Chrysostome, il a été émis des permis pour 130 nouveaux logements, de janvier à mai 1979, comparativement à 120, dans la même

période en 1978. La valeur des permis a été sensiblement identique, \$2,9 millions.

À Charny, 42 nouveaux logements ont dû s'ajouter dans les cinq premiers mois de 1979, comparativement à 72, durant la même période de l'année dernière. La valeur totale des permis: \$1,3 million en 1978, par rapport à \$2,3 millions en 1979. Le développement de deux gros développements résidentiels est sur le point de débiter dans la 13e Avenue, a cependant révélé M. Damien Lalancette.

À Saint-Romuald, 42 permis d'habitations ont été émis en 1979, comparativement à 32 en 1978. La valeur

totale des permis fut de \$1,7 million, l'an passé et de \$2,7 millions, cette année.

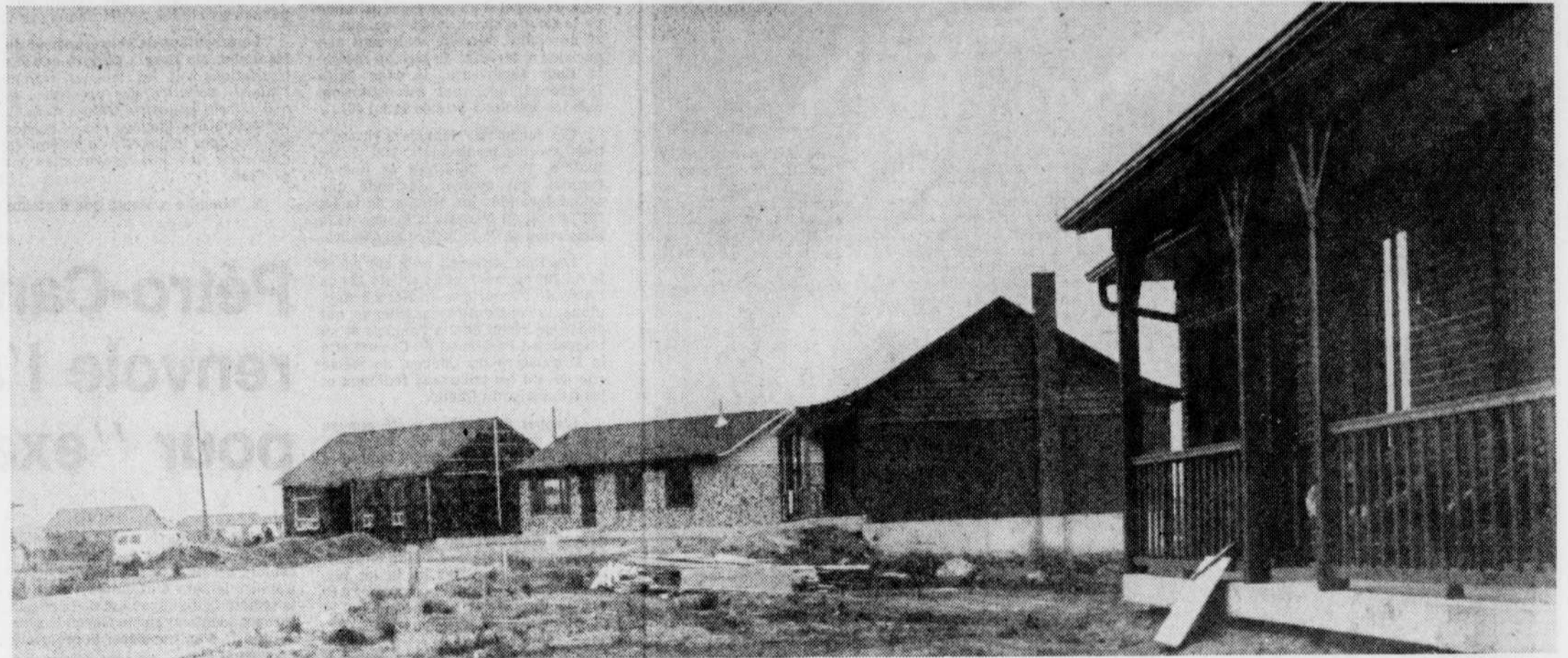
À Saint-Rédempteur, il y a eu des permis pour 35 nouveaux logements en 1979, tandis qu'il y en avait eu 50 dans les 5 premiers mois de l'année dernière. À cet endroit, c'est surtout l'attente de l'amélioration du service d'eau qui fait retarder quelques projets; ce qui devrait être réglé au début de 1980.

À Bernières, la situation est aussi bonne qu'en 1978: un peu plus de 50 nouveaux logements, en 1979, comparativement à 54, au 1er juin 1978.

À Saint-Nicolas, il devait s'ajouter

38 maisons unifamiliales, dans les 5 premiers mois de 1979. L'année dernière, il y en avait eu 28.

À Saint-Etienne, il y en a eu 59, par rapport à 85 pour la même période en 1978. Il est encore un peu tôt pour établir des prédictions pour l'ensemble de l'année, a toutefois tenu à signaler M. Gérard Dubois. Celui-ci a cependant remarqué que, depuis le début de cette année, il se construit beaucoup plus de maisons à l'intérieur du territoire desservi par les services d'eau et d'égoût: l'an dernier, il s'en était construit 45 sur le territoire non desservi. La loi du zonage agricole aura au moins favorisé cela.



La construction domiciliaire continue d'être plus active, à l'ouest du comté de Lévis.

Le Soleil, Gilles Pepin

## Andrade... pour homme

Du cœur de la forêt, des essences raffinées, douces effluves de la nature, odeur subtile de la mousse des bois: Andrade... le mystère de la forêt profonde réinventé.

A offrir à papa, dimanche 17 juin.



**Offre-prime:** avec tout achat de 6.50 de produits Andrade, vous pouvez vous procurer pour 5.00 cette élégante et pratique pochette de voyage en simili-cuir noir doublé de vinyle gris lavable.

Eaton, Place Ste-Foy (216)

**EATON**  
où la mode est en valeur

## Commissaires d'écoles

# Les électeurs ont voté pour un changement

par Damien GAGNON

Quoique encore faible, le taux moyen de participation aux élections scolaires qui avaient lieu hier, a légèrement augmenté.

En effet, environ 32 pour 100 des électeurs ont exercé leur droit de vote, comparativement à moins de 30 pour 100 l'an dernier.

C'est ce que révèlent les renseignements obtenus de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et de l'Association du diocèse de Québec.

À l'exception de Sainte-Foy où il a été de 34 pour 100, c'est dans les grands centres où le taux de participation est généralement très faible. À Québec, Beauport et Charlesbourg, il a été de 8, 15 et 19 pour 100. Par contre, dans les Commissions scolaires Laure-Conan, Beauceville et Ancienne-Lorette, il se situe à 55, 41 et 39 pour 100.

Tout de même, on note que les électeurs ont voté pour un changement. Dans 86 des quelque 135 postes à combler où les résultats étaient connus de la FCSCQ hier soir, 58 des commissaires sont des nouvelles figures. On constate aussi une légère augmentation du nombre de femmes élues ainsi qu'une diminution de l'âge des candidats élus ou réélus dont la moyenne se situe à 37 ans.

Rappelons que depuis la loi 27 adoptée en 1971, le tiers des postes de commissaires d'écoles de toutes les commissions scolaires situées hors de l'île de Montréal deviennent vacants annuellement. Le premier lundi de juin ont lieu les mises en candidatures et le lundi suivant, les élections. Cette année, près de 80 pour 100 des commissaires d'écoles ont été réélus ou élus par acclamation, soit dans 543 des 684 postes à combler.

### Région de Québec

Dans le territoire couvert par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec, il y avait scrutin dans 16 des 120 postes. Voici les résultats de ces élections.

Québec (CECQ): MM. Marc-André Armstrong et Jacques Gagnon ont battu les candidats sortants, MM. Lucien Auclair et Charles-A. Brochu.

Sainte-Foy: M. Georges Smith l'a emporté sur Mme Marie Gélinau au siège laissé vacant par M. Claude Poulin.

Beauport: M. Théo Fortin a défait ses deux adversaires, M. Gaétan Allard et Mme Aline Bégin, et au poste laissé vacant par M. J. Alphonse Laplante

c'est M. Florian Francoeur qui a été élu.

Charlesbourg: M. Jacques Arial a défait le commissaire sortant Mme Carmen Harvey et M. Jean-Louis Lacombe a conservé son poste en battant de justesse Mme Lucie Dumais.

Jeune-Lorette: François Miller a eu raison du candidat sortant M. Roger-J. Bertrand et M. Yves Renaud l'a facilement emporté sur M. Jacques Dion.

Ancienne-Lorette: M. André Dufresne occupera le poste laissé vacant par M. Christophe Drolet. Il l'a emporté sur son adversaire Mme Graciette Tremblay.

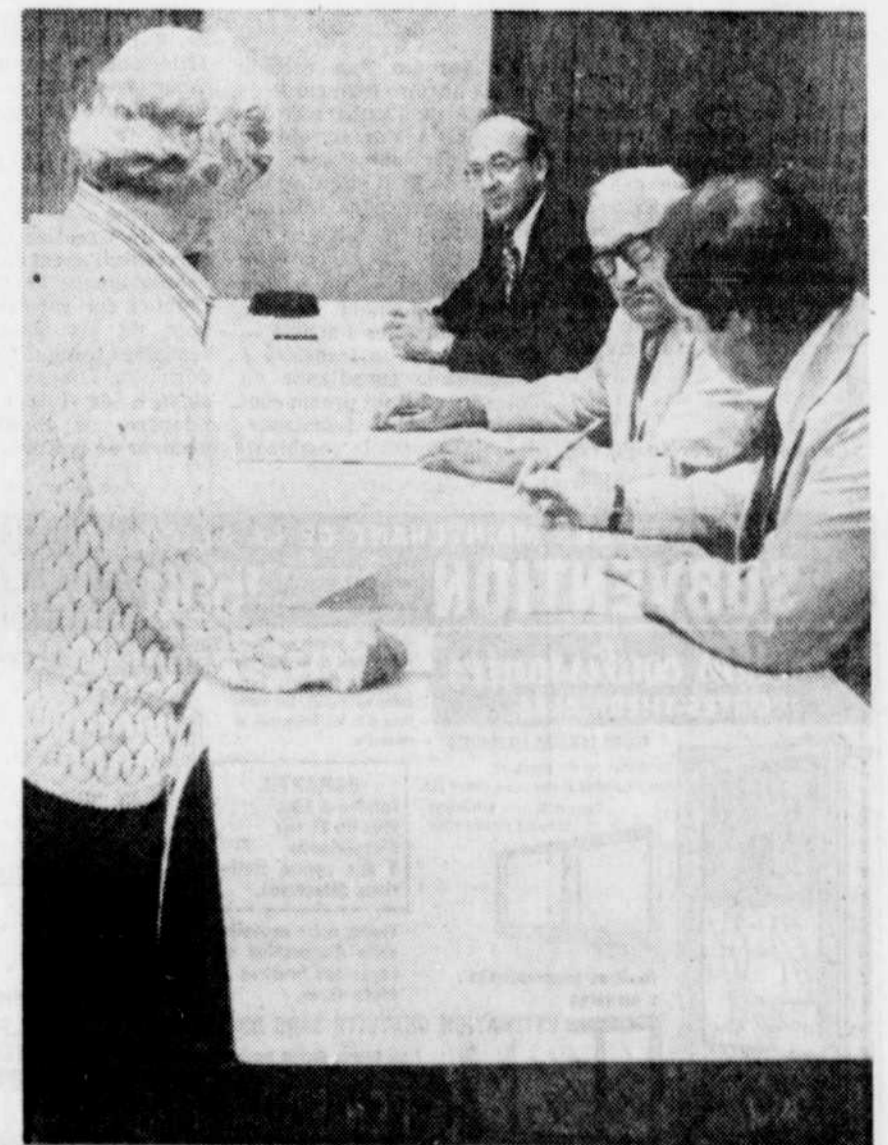
Chaudière-Echemin: M. Paul Duo-

bois occupera le siège laissé vacant par M. Philippe Arcand. Il avait comme adversaire M. Paul-A. Therriault. Mme Madeleine Guay, commissaire sortant a défait le commissaire sortant, M. Louis Tousignant.

Marie-Victorin: Mme Isabelle Couture l'a emporté sur le commissaire sortant M. Marcel Côté.

Beauceville: M. Gérald Dallaire a défait M. Yvan Dion au poste laissé vacant par M. Léonard Fontaine.

Dans les Commissions scolaires Langevin et Des Erables, les commissaires sortants, Mme Yolande Rodrigue et M. Réal Poulin ont été réélus, leurs adversaires se sont retirés avant la tenue du scrutin.



La participation aux élections scolaires a quelque peu augmenté.

Le Soleil, Jean Vallières

stome · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

## Le cultivateur devra faire un choix tôt ou tard entre l'ACQ et l'UPA (H. Marcoux)

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

**SAINT-JOSEPH** — Le mouvement de l'Association des cultivateurs du Québec Inc., (ACQ) qui a pris naissance dans la Beauce, à la suite d'un désaccord exprimé par bon nombre de cultivateurs sur les projets de loi 90 et 116 et adoptés par l'Assemblée nationale du Québec, a pour objectif principal de défendre les droits et la liberté des cultivateurs et producteurs agricoles du Québec.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, l'ACQ a tenu à préciser qu'on s'occupera en particulier des droits de travail, de produire, de vendre et celui d'être propriétaire absolu de ses biens, tout en ayant le droit à sa liberté d'adhérer à quel que organisme représentatif du milieu agricole.

C'est en date du 27 février dernier, que l'ACQ a reçu sa charte par l'entremise du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec.

Depuis cette date, a-t-on appris, l'ACQ est devenu

une corporation sans but lucratif et jusqu'ici, on a réussi à recueillir plus de 500 membres de la région Chaudière et des régions avoisinantes de la Beauce.

### La condition

L'une des principales conditions pour pouvoir adhérer au mouvement de l'ACQ est de détenir tant pour la personne physique que morale, une carte valide du producteur agricole émise par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Aussi, comme l'a souligné notre informateur, l'objectif poursuivi par l'ACQ n'est pas de rechercher pour l'instant aucune compétition avec d'autres organismes représentant le milieu agricole, tel que l'UPA de Québec-Sud et d'ailleurs.

Toutefois, a déclaré M. Henry Marcoux, président du comité provisoire de l'exécutif de l'ACQ de Saint-Elzéar de Beauce, il serait malhonnête de laisser croire et de ne pas dire que notre mouvement cherchera par tous les moyens à donner tôt ou tard une alternative aux cultivateurs dans la possibi-

lité d'adhérer à un organisme pronant d'abord et avant tout, la liberté des cultivateurs, sans toutefois détruire les règles déjà établies dans les marchés agricoles.

### Règlements

C'est lors d'une réunion tenue au Café du Roi, à Ville Sainte-Marie de Beauce, que les directeurs du comité provisoire de l'ACQ ont adopté les règlements de régie interne qui devront être présentés sous peu aux quelque 500 membres, pour acceptation, lors d'une assemblée générale de l'ACQ.

Selon les renseignements obtenus, par cette réglementation, les directeurs du comité provisoire de l'ACQ désirent que chacune des régions agro-économiques du Québec soit représentée au conseil d'administration de la corporation, dont les sièges seront attribués en fonction de l'appartenance d'un candidat à une région désignée.

"Ce n'est que de cette manière, a-t-on dit, qu'on réussira à renforcer la démarche amorcée par des cultivateurs de la Beauce avec une campagne de recrutement bien structurée."



Des représentants de BRITEQ, MM. Georges Gagnon, Gilles Dubé et Carol Lévesque, ont fait un historique des tourbières et des perspectives de développement, lors d'une journée d'information de la Société de conservation de la Gaspésie.

## 60% de la tourbe au Québec vient de la région de Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

**RIVIÈRE-DU-LOUP** — Avec une production évaluée à 219,000 tonnes et d'une valeur d'environ \$12 millions en 1978, la région de l'Est du Québec accapare 60 pour 100 de l'industrie de la tourbe au Québec et près de la moitié de la production canadienne.

C'est ce qui ressort d'un premier relevé effectué par le Bureau de recherche sur l'industrie de la tourbe du Québec (BRITEQ), qui a été mis sur pied en janvier dernier par la Commission scolaire régionale du Grand-Portage et le cégep de Rivière-du-Loup, en collaboration avec l'Association des producteurs de tourbe du Québec.

Ainsi qu'on le soulignait à ce moment, il s'agissait de combler un manque presque complet au Québec d'information sur l'industrie de la tourbe, sa technologie d'extraction et de transformation, ses possibilités de nouveaux débouchés et de mise en marché.

### Concentration à Rivière-du-Loup et Kamouraska

Selon un porte-parole de BRITEQ, M. Georges Gagnon, chercheur-analyste d'une équipe de six membres pour

vue d'un budget initial de \$60,000, la zone de Rivière-du-Loup et de Kamouraska présente une forte concentration, au domaine de l'exploitation de la tourbe. Elle regroupe notamment 21 des 32 tourbières en opération dans l'Est du Québec.

Au niveau des salaires totalisant \$47 millions que l'industrie de la tourbe a versés dans cette région, la zone de Rivière-du-Loup a pris la part du lion avec \$29 millions ou 62 pour 100. Kamouraska a suivi au deuxième rang avec 24 pour 100 et \$12 million; puis Rimouski avec 11 pour 100 et \$530,000 et Matane avec 3 pour 100 et \$133,000.

Près de 1,000 emplois Au secteur de la main-d'oeuvre, M. Gagnon a relevé que près de 1,000 emplois à temps plein ou saisonniers sont rattachés à l'industrie régionale de la tourbe.

Les effectifs s'établissent à 44 employés de bureau, 150 ouvriers à plein temps, et 754 saisonniers, qui travaillent en moyenne de trois à six mois.

Plus précisément, souligne l'étude de BRITEQ, le personnel s'élevait l'année dernière à 948 employés, représentant environ 400 personnes à 300 jours de travail par

année, et à un salaire horaire moyen de \$4.20

Par comté, c'est toujours Rivière-du-Loup qui l'emporte avec 61 pour 100, ou 573 travailleurs, suivi de Kamouraska avec 19 pour 100 et 176 travailleurs.

### Exploitation des tourbières

En ce qui concerne la superficie des tourbières de l'Est du Québec, le rapport rapporte un total de 16,000 acres, dont 7,500 acres sont exploitées.

L'étude fait notamment mention que des 8,000 acres et plus de tourbières qui restent inexploitées, environ 50 pour 100 ne peuvent être pour la production de la tourbe de mousse, c'est-à-dire la tourbe à fins horticoles, qui constitue la presque totalité de la production régionale.

Rivière-du-Loup domine toujours, au niveau de l'extraction, avec une superficie de 7,140 acres, dont 3,400 sont en exploitation. Rivière-Ouelle vient en deuxième place, avec 4,500 acres de tourbières et 1,200 en exploitation.

S'agissant de la profondeur de cette bande de 10 milles de largeur en bordure du fleuve, qui présente des îlots

de tourbe, entre Rivière-Ouelle et Matane, il est précisé que l'épaisseur maximum varie de 10 à 30 pieds.

Quant à la coupe, 11 producteurs sur 29, ou 38 pour 100, recourent encore à l'ancienne méthode de la coupe à la pelle. Mais cette récolte manuelle est en voie de disparition; elle ne représente que 12 pour 100 de la production totale, ou 600,000 sacs de six pieds cubes.

Par contre, 88 pour 100 de la production, ou 4,2 millions de sacs, sont recueillis par voie du nouveau procédé de la moissonneuse à vacuum, qui est en usage rapidement croissant depuis 10 ans. On a dénombré 198 unités de ces appareils d'extraction à vacuum, dans la région.

### Usinage

Quant à l'usinage de la tourbe, BRITEQ a relevé que 31 des 32 entreprises de l'Est du Québec possédaient une capacité variant de 350 à 11,200 sacs par jour. Ce qui montre l'écart draconien entre les petits producteurs privés et quelques grandes entreprises à forte productivité.

Le même tableau se présente au niveau de la capacité d'entreposage, qui joue entre un minimum de 2,500 pieds carrés de plancher,

jusqu'à un maximum de 187,800.

En outre, 18 producteurs sur 27 disposaient de presses automatiques, tandis que neuf faisaient usage de presses manuelles.

Et c'est toujours la zone de Rivière-du-Loup qui prédomine, selon l'étude de BRITEQ, au niveau de la transformation de la tourbe aux fins horticoles, avec 2,932,000 sacs, ou 61 pour 100 de la production totale, tandis que Kamouraska suit au 2e, avec 1,319,000 sacs ou 27 pour 100 d'un total régional de 4,818,000 sacs de tourbe de six pieds cubes.

### Mise en marché

Enfin, quant à la mise en marché de la production régionale de tourbe, une seule compagnie, Premier Brands Inc., accapare 63.3 pour 100 des livraisons à un réseau de distribution desservant en très grande partie les Etats de l'est des Etats-Unis et la Californie. Le transport se fait par train à raison de 14 pour 100, et par camion à 86 pour 100.

Premier Brands est la propriété de M. Bernard Bélanger, de La Pocatière, qui a pris le contrôle de cette multinationale, en janvier dernier, détenant ainsi 25 pour 100 des ventes canadiennes de tourbe aux Etats-Unis.

### Lévis-Lauzon

## Plusieurs priorités à la Jeune Chambre

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

**LEVIS** — La Jeune Chambre Lévis-Lauzon désire être beaucoup plus active dans son milieu et, afin d'atteindre cet objectif le plus rapidement possible, elle vient de mettre sur pied une douzaine de commissions, qui susciteront justement la participation de beaucoup de membres.

Ces commissions concernent les affaires municipales, l'environnement, la relance de la Jeune Chambre, le secrétariat, le financement, un gala mérites, les loisirs, des cours, garderie, voyage, relations extérieures, etc... Des personnes ont accepté la responsabilité de chacun de ces comités.

Yves Beaulieu, responsable de la publicité de la Jeune Chambre, a fait savoir que cet organisme a de plus

l'intention de s'attaquer, dans un proche avenir, à des dossiers très importants touchant de près les problèmes régionaux, concernant par exemple les battures du fleuve, l'égout collecteur régional, etc...

La Jeune Chambre Lévis-Lauzon, avec la collaboration de celle de Rouen, en France, prépare aussi un voyage à Grand-Quévilly, une ville de Normandie avec laquelle Lévis est jumelée; ce voyage aurait lieu en 1980.

Samedi dernier, lors d'une soirée qui fut donnée en l'honneur du président sortant, M. Vincent Plante, il a été annoncé que la campagne de recrutement va être poursuivie encore pendant quelques semaines. Jusqu'à maintenant, 25 nouveaux membres ont été recrutés.

Les personnes intéressées à adhérer à cet organisme auro d'ailleurs l'occasion d'assister à une réunion de conseil d'administration, dès demain soir, dans un local de l'Assurance-vie Desjardins.

Les nouveaux administrateurs de la Jeune Chambre préparent notamment la nomination de quatre nouveaux gouverneurs, dont les noms viendront s'ajouter bientôt à ceux de Vincent Chagnon, Alfred Rouleau, Oscar Mercure, Jean-Marie Ouellet, Jean-Guy Bégin et Claude Vien.

## Hold-up de \$3,923 à la BCN de Lévis

**LEVIS** — A la faveur d'un vol à main armée, deux malfaiteurs ont réussi, hier matin vers 5h15, à s'approprier d'un montant de \$3,923. Le méfait a été commis près de la Banque Canadienne Nationale, à l'intersection de la côte du Passage et de la rue Saint-Georges, à Lévis, alors que 2 employés de A & W Root Beer s'apprêtaient à déposer les recettes de la nuit du restaurant, situé sur la route 173. Un des deux bandits avait la figure recouverte d'une cagoule et il tenait une carabine à canon coupé. L'opération 100 a été déclenchée, mais aucun véhicule suspect n'a été décelé dans le secteur ratisé. L'enquête est menée par le détective Gérard Lemieux, de la sûreté municipale de Lévis, assisté d'agents de l'escouade du crime contre la personne de la Sûreté de Québec.

**CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC**

**APPEL D'OFFRES**

La CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC, propriétaire, demande des soumissions sur esquisse et programme (S.E.P.) pour la construction du centre d'accueil TELESPHORE SAVARIA (100 lits), 110, 15e Avenue, Lachine, Québec, Cité Jacques-Cartier.

Les documents de soumission sont contraignants. Le soumissionnaire, dont le prix est accepté, s'engage:

- à faire préparer par des professionnels, tel qu'il aura retenu les services conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 2270-77, tous les plans et devis d'exécution conformes au dossier de soumission et acceptés par le propriétaire;
- à exécuter tous les travaux de construction du projet sous la surveillance des professionnels engagés par le propriétaire.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau des architectes "La Société LaHaye et Ouellette", 2500, Bâtes, 2e étage, Montréal, H3S 1A6, Tél.: 731-9648 (surveillance du propriétaire), contre un chèque visé de cinquante dollars (\$50) (non remboursable) versé au propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$200,000 dollars à l'ordre du propriétaire La Corporation d'hébergement du Québec ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au ministère des Affaires sociales, 1075, Chemin Ste-Foy, 7e étage, Québec G1S 2M1, jusqu'à 15:00 heures, heure en vigueur localement, le mercredi 4e jour du mois de juillet 1979, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires, sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions, devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 1015-79 du 11 avril 1979.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Le prix sera le seul critère considéré dans le choix de l'adjudicataire parmi les soumissions qui satisfieront aux exigences du dossier de soumission.

**ROLAND CHAMPAGNE JR. ARCH.**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUEBEC  
QUÉBEC, le 5 juin 1979

## D'ACCORD. QUELQUES VOITURES VALENT NOTRE VOLVO. MAIS LEURS PRIX NOUS DÉPASSENT.



Si vous voulez une voiture qui offre qualité, confort, sécurité et performances, pas besoin d'acheter une Volvo. Mais parmi les quelques voitures qui ont toutes ces qualités, vous trouverez peut-être que la seule qui s'accorde de votre budget est notre Volvo.

La Volvo offre nombre des caractéristiques et avantages des

voitures à prix élevé, mais pour moins cher que vous n'auriez cru. Ainsi, notre quatre-cylindres à cames en tête. Un système de freinage supérieur avec disques aux quatre roues. Plus une direction et une suspension améliorées qui font de notre Volvo la plus maniable et la plus performante des voitures actuelles.

Donc, pour une voiture neuve vraiment avantageuse, passez vite à nos salles de vente. Parce que même si vous trouvez une voiture comparable à la nôtre, vous ne l'auriez jamais à un prix comparable.

**VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT C'EST UNE BONNE AFFAIRE**

**Turmel Automobiles Inc.**  
1385, rue Dorchester nord  
522-2793

**Jacques Girard Automobiles Inc.**  
656, Gr. Cham-Bell, Ste-Foy  
687-0753